VERS LA CLÔTURE

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

FONDS
DE RECONSTRUCTION
D'HAÏTI

Construction d'une des 7 écoles financées par le FRH à Lafleur, Ouanaminthe, près de la frontière avec la République Dominicaine
Reconstruction du système de l'éducation

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Il me revient encore le plaisir et l'honneur, comme chaque année depuis la création du FRH, de partager quelques réflexions pour le rapport annuel de ce mécanisme mis en place par le gouvernement de la République d'Haïti avec le soutien de ses partenaires internationaux.

Je dois tout d'abord dire que, globalement, je suis très satisfait de constater que le FRH a atteint la plupart des objectifs qui lui avaient été assignés au moment de sa création il y a de cela 5 années. Il a été un instrument original de mobilisation des ressources de plusieurs bailleurs traditionnels comme non traditionnels de la République d'Haïti. Il a également permis de lancer immédiatement les travaux de reconstruction nécessaires dans un environnement marqué par l'effondrement des services publics et il a su adroitement mobiliser toutes les énergies et combiner toutes les synergies des différents partenaires qui souhaitaient aider Haïti au lendemain de la plus grande catastrophe que le pays ait jamais connue. Il n'est pas, dès lors, surprenant de voir que le Rapport d'évaluation indépendante des performances du FRH a confirmé et mieux éclairé sur les résultats obtenus du FRH qui ont permis au gouvernement en synergie avec d'autres partenaires et instruments, de répondre efficacement aux défis énormes de reconstruction posés par le séisme du 12 janvier 2010.

Ensuite, j'observe que l'année 2015 a été une année de consolidation des résultats jusqu'ici obtenus notamment dans le relogement des sinistrés du tremblement de terre avec l'inauguration le 17 avril 2015 par le Chef de l'Etat, des logements de Morne Saint Lazare construits dans le cadre du projet 16/6 et avec l'achèvement de 72 logements dans le cadre du projet PREKAD et qui seront bientôt remis aux victimes de la catastrophe. Je constate également avec satisfaction que c'est l'année où le Comité de Pilotage a donné son autorisation définitive pour le financement du renouvellement de la ligne de Transport d'électricité de Péligre qui constitue, à n'en pas douter, une des pièces essentielles dans le relèvement définitif du secteur de l'électricité et du développement de notre pays. C'est dire combien le FRH a contribué à nous aider à répondre aux effets du désastre mais nous a également accompagné à faire la transition vers la résolution des problèmes de développement de moyen et long termes.

C'est pour cette raison d'ailleurs que je me dois de réitérer ici, l'appel lancé dans le Rapport de l'année dernière, pour demander aux partenaires de la République d'Haïti, de rester à nos côtés et de renforcer leur assistance afin que notre pays puisse continuer certes à finir de traiter les adversités engendrées par le tremblement de terre mais aussi et surtout, à relever progressivement les multiples défis du développement auxquels nous restons encore confrontés.

Evans PAUL

Premier Ministre d'Haïti

Des maçons formés en construction parasismique ont été recrutés pour construire des maisons
Plan de prévention de séisme pour le nord d'Haïti

MESSAGE DU PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE

Voici cinq années que le FRH est entré en opérations traduisant en acte concret, la sincère volonté de coopération et d'assistance des partenaires internationaux à la République d'Haïti, à la suite du séisme de janvier 2010. Depuis cette date, le FRH a cherché, à travers un mode de fonctionnement original, à répondre aux besoins humanitaires d'urgence causés par ce désastre mais aussi à initier des actions pour le développement à moyen et long terme de notre pays.

Cette année 2015 a marqué un pas de plus vers l'accomplissement des objectifs du FRH et a également été une année décisive dans l'évolution du Fonds. Elle a été caractérisée par l'épuisement des ressources disponibles du FRH à la suite de l'allocation définitive de 342.7 millions de dollars à 25 projets et de la confirmation de la répartition des 40 millions de dollars résiduels du Fonds à cinq (5) projets en cours de préparation. Bien qu'il reste encore quelques projets importants en cours d'exécution, en particulier ceux dédiés au développement dans les secteurs de l'éducation, de l'énergie, de l'environnement et du soutien aux entreprises, la plupart des initiatives, notamment celles consacrées au traitement des effets directs du séisme, sont arrivés à terme ou sont en cours d'achèvement.

C'est dans ces conditions que le Comité de Pilotage a mis l'accent en 2015 sur la préparation de la clôture du FRH en sollicitant la finalisation de l'évaluation indépendante des performances du FRH. Les conclusions et recommandations du Rapport d'évaluation-que le lecteur trouvera dans ce document- ont mis en lumière la pertinence du choix du gouvernement dans la mise en place du mécanisme du FRH pour une mobilisation et une utilisation efficace des ressources de la reconstruction, le fonctionnement effectif de l'architecture et des structures de mise en œuvre du FRH mais aussi les quelques limites inhérentes aux mécanismes de gouvernance. Plus fondamentalement, le Comité de Pilotage espère que le Rapport d'évaluation va aider la communauté internationale et le gouvernement d'Haïti, à travers les leçons apprises au niveau du FRH, à mieux gérer les futures situations post-crise.

Finalement, c'est aussi le lieu d'indiquer aux lecteurs habituels que ceci est le dernier rapport annuel sur les activités du FRH en raison des décisions prises pour clôturer progressivement le Fonds, compte tenu de l'épuisement des ressources disponibles et de la baisse consécutive des activités. Evidemment, un rapport final sera dressé après la clôture du FRH prévue en décembre 2017 pour rendre compte, de manière exhaustive, de l'exécution et des résultats du programme et des leçons de cette expérience unique pour notre pays.

Dans ce contexte, je tiens à exprimer mes vifs remerciements et ceux du gouvernement haïtien aux 19 donateurs du FRH -particulièrement aux 7 pays membres du Comité de Pilotage- pour leur soutien décisif à un moment difficile de notre histoire; aux Entités Partenaires qui ont guidé et mis en œuvre efficacement les projets soutenus par le FRH; aux représentants de la société civile haïtienne et des ONG nationales et internationales pour leur engagement et leur coopération aux travaux du Comité de Pilotage; à nos experts nationaux qui ont contribué au succès des projets et programmes financés par le FRH ; ainsi qu'au personnel du Secrétariat du FRH et du Fiduciaire qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de nos programmes. J'espère que ce rapport contribuera à enrichir notre communication et dialogue avec toutes les parties prenantes du FRH.

Wilson LALEAU

Ministre de l'Economie et des Finances

72 appartements, soit 36 maisons évolutives de 25 mètres carrés à étage, vont permettre à des familles sous des tentes après le séisme de se reloger de manière sure et digne. Logements à Sans-Fil

Projet de logement et de reconstruction de quartiers à Port-au-Prince (PREKAD)

DECLARATION CONJOINTE DES BAILLEURS

Le FRH a bouclé sa cinquième année avec un renforcement des activités et des résultats des projets financés par ce mécanisme original que le gouvernement haïtien a bien voulu mettre en place, avec nos appuis respectifs, pour soutenir ses efforts de reconstruction après le séisme dévastateur de janvier 2010.

Cette année, le portefeuille du FRH a enregistré la validation définitive du financement de la ligne de transmission électrique de Péligre comme nouveau projet, pour un montant total de 16 millions de dollars, complété par un co-financement de la BID de 7.5 millions de dollars, soit un total de 23.5 millions mis à la disposition de ce secteur névralgique du pays. Nous nous réjouissons également des progrès remarquables relevés dans l'exécution des 25 projets du portefeuille notamment, avec la remise des logements construits par le projet 16/6 à Morne Lazare, et la finalisation de ceux réalisés à Delmas 32, par le PREKAD, le lancement des activités du projet de protection de Macaya, l'achèvement et la mise en route des 3 laiteries de Thomazeau, de Torbeck et Cote de Fer, ainsi que le démarrage effectif du projet de Cantines Scolaires, etc.

Ensuite, et en parallèle avec les avancées notées dans l'exécution des activités, nous sommes également rassurés d'observer que le taux de décaissement des projets au niveau des Entités partenaires a fortement augmenté de 61% à 77% entre 2014 et 2015, soit maintenant un montant d'environ 270 millions de dollars effectivement déboursé pour la reconstruction et le développement d'Haïti. Ce niveau de décaissement rend possible la perspective de clôturer le FRH à la date initialement prévue, soit en décembre 2017.

Enfin, nous avons favorablement accueilli les résultats de l'évaluation indépendante des performances du FRH qui a permis de valider la pertinence du choix et l'efficacité du mécanisme face aux défis et aux circonstances post-séisme en Haïti. Nous sommes persuadés que les leçons apprises de cette expérience nous serviront face aux futures situations d'urgence.

En conformité avec les recommandations de cette étude, nous restons plus que jamais déterminés à poursuivre notre soutien aux efforts de développement de la République d'Haïti, par l'entremise des instruments les plus appropriés et par un alignement toujours plus rapproché avec les programmes du gouvernement.

S.E. Antonio José Ferreira Simoes
Sous-secrétaire Général pour l'Amérique du Sud, Centrale et la Caraïbe
Ministère des Affaires Étrangères
Brésil

Mme. Eva Irene Tuft
Représentante Spéciale pour Haïti
Division d'Amérique Latine
Ministère des Affaires Étrangères de Norvège
Norvège

Mme. Heather Cameron
Directrice Principale, Direction Haïti
Ministère des Affaires Étrangères, Commerce et Développement Canada
Canada

Manuel Lorenzo
Ambassadeur d'Espagne en Haïti
Espagne

S.E. Ambassadeur Pierre Duquesne
Ambassadeur Chargé des Questions Economiques, de Reconstruction et de Développement
France

M. Thomas C. Adams
Coordonnateur Spécial pour Haïti
Département d'État
États-Unis

Yoshiaki HATTA
Ambassadeur du Japon en Haïti
Japon

Un technicien travaille à la rénovation de la ligne de transmission de Peligre.
Une fois réparée la ligne permettra de mieux alimenter Port-au-Prince en électricité
Projet de ligne de transmission Peligre

TABLE DES MATIÈRES

03.
MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

05.
MESSAGE DU PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE

07.
DECLARATION CONJOINTE DES BAILLEURS

15.
I. QUI SOMMES-NOUS

17.
II. FRH : IMPACT ET RESULTATS

23.
III. QUE FAISONS-NOUS ACTUELLEMENT ?

27.
IV. SITUATION FINANCIERE DU FRH

33.
V. EVALUATION GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU FRH

36.
ANNEXE 1: DÉCISIONS CUMULÉES D'ALLOCATIONS

38.
ANNEXE 2 : RESUME DES PROJETS

63.
ANNEXE 3: SECRETARIAT DU FRH

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AAP	Attestation d'Aptitudes Professionnelles
ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ACME	Association pour la Coopération avec la Micro Entreprise
AF	Année Fiscale
AID	Association Internationale pour le Développement
APN	Autorité Portuaire Nationale
ASECO	Améliorer son Entreprise de Construction
ATL	Agence Technique Locale
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BM	Banque mondiale
BMPAD	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement
CAP	Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CEP	Champs Ecole des Paysans
CIRH	Commission Intérimaire pour le Redressement d'Haïti
CNIGS	Centre National d'Informations Géo-Spatiales
CNMP	Commission Nationale des Marchés Publics
CP	Comité de pilotage
CRC	Centre de Ressources Communautaire
CRS	Catholic Relief Services
CSCCA	Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif
CTE	Centre Technique d'Exploitation
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
DPC	Direction de la Protection Civile
DSRSG/RC/HC	Deputy Special Representative of the Secretary General/Resident Coordinator/Humanitarian Coordinator
EDH	Electricité d'Haïti
EE	Energie Electrique
EP	Entité Partenaire
ER	Energie Renouvelable
FAES	Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FAO	Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDI	Fonds de Développement Industriel
FENAPWOLA	Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtiens
FGPC	Fonds de Garantie Partielle de Crédit
FIE	Fournisseurs Indépendants d'Electricité
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les Activités de la Population
FRH	Fonds de Reconstruction d'Haïti
FFMB	Fonds Fiduciaires Multi-bailleurs
GH	Gouvernement Haïtien
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le Développement *(United Nations Development Group)*
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés *(United Nations High Commissioner for Refugees)*
ICS	Initiative Côte Sud
IGF	Inspection Générale des Finances
IHSI	Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique
INFP	Institut National de Formation Professionnelle

KPK	Fonds Coréen de Partenariat pour les Connaissances Technologiques et l'Innovation
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MDE	Ministère de l'Environnement
MDT	Ministère du Tourisme
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENFP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MGAE	Module de Gestion de l'Aide Externe
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MSE	Ministère de la Sécurité Energétique
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
NCP	Note Conceptuelle de Projet
OC	Organisations Communautaires
OCHA	Office de Coordination des Affaires Humanitaires *(Office of Coordination for Humanitarian Affairs)*
OIT	Organisation Internationale du Travail
OIM	Organisation Internationale de la Migration
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU HABITAT	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARDH	Plan d'Action pour le Redressement D'Haïti
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PREKAD	Projet de Logement et de Reconstruction de Quartiers à Port-au-Prince
PRODER	Projet de Développement Economique et Social en Milieu Rural
PSDH	Plan Stratégique de Développement d'Haïti
SECCI BID	Initiative pour une Energie Durable et la Lutte contre le Changement Climatique
SFI	Société Financière Internationale
TVET	Technical and Vocational Education and Training
UCE	Unité de Coordination et d'Exécution
UCLBP	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics
UCP	Unité de Coordination des Projets
UEP	Unité d'Etude et de Programmation
UNICEF	Fonds des Nations Unis pour l'Enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International

Le fromage pressé, très prisé en Haïti, en cours de fabrication dans la laiterie de Thomazeau.
Projet de Développement de la Production et de la Transformation de Lait en Haïti

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) exprime ses vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce cinquième Rapport Annuel. Nous souhaitons souligner en particulier l'engagement du Gouvernement Haïtien à travers le soutien sans faille du Président du Comité de Pilotage, Monsieur Wilson Laleau et de notre contrepartie, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), sous la direction du Ministre Yves Joseph Germain. Nos remerciements s'adressent également aux membres du Comité de Pilotage pour leur appui à la réalisation des objectifs et activités du Fonds. Ce document se base essentiellement sur des rapports fournis par le Fiduciaire et les Entités Partenaires et Agences d'Exécution et nous leurs sommes reconnaissants de leurs efforts pour les produire et les mettre à notre disposition régulièrement, depuis plusieurs années.

Maisons multifamiliales construites à Morne Lazare un quartier détruit par le séisme
Projet de Réhabilitation de 16 quartiers et de Retour Volontaire

I. QUI SOMMES-NOUS

ORIGINE

Le FRH est un fonds fiduciaire multi-bailleurs mis en place par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds pour des financements en appui au Plan d'Action du Gouvernement haïtien (GH) pour le Redressement National et le Développement, à la suite du séisme de janvier 2010.

MECANISME DE FONCTIONNEMENT

Le FRH rassemble les contributions des bailleurs pour, sur demande du GH, financer des activités prioritaires approuvées par le Comité de pilotage du FRH. Les modalités d'approbation des financements ont été adoptées et mises en vigueur ainsi qu'une procédure accélérée pour les requêtes de moindre envergure dont le montant est inférieur à 1 million de dollars. Les infrastructures, les services, le développement communautaire, l'environnement, la génération de revenus, et l'appui budgétaire sont les principaux domaines que le FRH peut financer. Au cours des cinq dernières années, le Comité de pilotage s'est réuni physiquement douze fois et a décidé d'allouer et réserver quelque 342.3 millions de dollars pour 25 projets prioritaires du gouvernement Haïtien. Les agences d'exécution du gouvernement initient les activités qui sont évaluées et supervisées par une des quatre Entités Partenaires (la Banque Interaméricaine de Développement [BID], les Agences des Nations Unies, la Banque mondiale ou la Société Financière Internationale [SFI]).

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Le FRH est gouverné par un Comité de pilotage (CP) présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances et constitué de représentants du GH (le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe), des bailleurs de fonds qui ont contribué plus de 30 millions de dollars américains au Fonds : le Brésil, le Canada, l'Espagne, la France, le Japon, la Norvège et les Etats Unis d'Amérique, de quatre Entités Partenaires : la Banque Mondiale, la Banque Interaméricaine de Développement, les Nations Unies et la Société Financière Internationale (SFI), du Fiduciaire, ainsi que d'observateurs provenant de la société civile haïtienne, des administrations locales, du secteur privé, de la Diaspora, et d'organisations non gouvernementales internationales. La Banque mondiale assure le Secrétariat ainsi que le rôle de Fiduciaire du Fonds.

FINANCEMENT

Dix-neuf (19) bailleurs de fonds traditionnels et non traditionnels se sont engagés pour un montant de 396 millions de dollars au FRH et ont effectivement versé 386 millions de dollars en vue de soutenir les efforts de redressement et de développement du gouvernement haïtien, au lendemain du séisme du 12 janvier 2010.

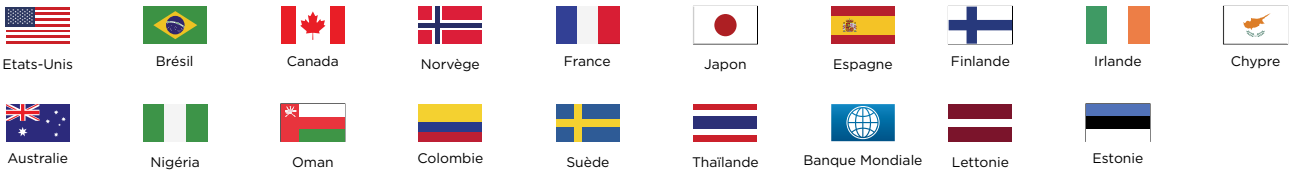

Le Centre de Ressources Communautaire situé à Cité Soleil est un des 12 centres construit au niveau des quartiers dans les zones les plus affectées par le tremblement de terre pour faciliter la planification de la reconstruction, le retour et le développement local
Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers

II. FRH : IMPACT ET RESULTATS

Le portefeuille du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) contient deux grandes catégories de projets. La première vague de projets financés immédiatement après le séisme -et pour la majorité déjà achevés- concernent l'enlèvement et le traitement des débris, le relogement des déplacés, la gestion des risques, l'appui budgétaire et l'éducation. Ils ont eu un impact considérable et immédiat sur la population sinistrée et le fonctionnement du gouvernement et de l'économie nationale (Les résultats clés sont résumés ci-dessous). La vague suivante de projets comprend plutôt des projets de développement à long terme dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de l'énergie et du développement du secteur privé, ainsi que dans le développement des capacités institutionnelles liées à l'accès à l'eau et l'assainissement et le transport qui sont en cours d'exécution pour la plupart.

A. GESTION DES DÉBRIS

Le **Projet de Gestion de Débris et le Projet de Démolition et d'Enlèvement des Débris avec Machinerie Lourde** finalisés en juin 2013 ainsi qu'une composante du **Projet de Reconstruction des Logements et des Quartiers de Port-au-Prince** ont largement contribué au retour à la mobilité des populations après le séisme, à la création de milliers d'emplois temporaires, à la transformation et l'utilisation des débris recyclés en matériaux de construction pour le logement et les corridors ainsi qu'à la création de petites entreprises.

Résultats clés dans la Gestion des Débris:

- 914,537 mètres cubes de débris enlevés
- 366,899 pavés produits
- 17,836 tuiles produites à partir des débris recyclés provenant des quartiers affectés
- 24,363 emplois temporaires créés dans les zones les plus touchées par le séisme
- 8,340 femmes employées dans les projets de gestion de débris
- 10 entreprises de recyclage de débris créées
- 390 ouvriers formés en gestion des affaires
- 359 ouvriers et entrepreneurs formés au recyclage des débris et en techniques de construction

B. LOGEMENT

Le **Projet de Réhabilitation de 16 quartiers et de Retour Volontaire des Familles de 6 Camps**, (communément appelé **Projet 16/6**), le **Projet de Logement et de Reconstruction de Quartiers à Port-au-Prince** (**PREKAD**) et le **Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers** (**PARLOQ**) ont permis de reloger des dizaines de milliers de personnes déplacées suite au séisme, de réhabiliter des quartiers détruits ainsi que les places occupées suite au séisme et de lancer des programmes innovateurs de développement communautaire.

Résultats clés dans le Relogement et la Gestion Urbaine

A-Fermeture de camps. Construction et Aménagement d'Habitat

- Plus de 50 camps de personnes déplacées fermés. Près de 27 000 familles résidant dans les camps ont reçu une solution de logements
- 2598 maisons ont été réparées
- 806 maisons reconstruites

B-Formation et création d'emploi

- 63 formateurs d'ouvriers ont été formés et ont obtenu une Attestation d'Aptitude Professionnelle (AAP) de la part de l'Institut National de Formation Professionnelle
- 585 contremaîtres et ouvriers ont été formés et certifiés
- Près de 103 500 jours de travail créés

C-Soutien à la Communauté

- 8 Plateformes communautaires ont été établies et sont opérationnelles : elles ont également été légalisées par les mairies respectives et le Ministère des affaires sociales et ont pu exécuter 13 projets

D-Infrastructure

- 14 kiosques d'eau reconstruits et trois réhabilités, 515 lampadaires et 18 transformateurs installés
- 75 034 familles bénéficient de l'amélioration des quartiers
- Des dizaines de milliers de mètres linéaires de routes réhabilités, de caniveaux, trottoirs, drainage construits

E- Support technique aux mairies et aux communautés pour la reconstruction

- Depuis 2013, 10 des municipalités les plus affectées par le séisme disposent pour la première fois, à travers leur propre Agence Technique Locale (ATL), de ressources pour leur permettre d'appuyer techniquement la coordination de la reconstruction. Elles sont renforcées par 12 Centres de Ressources Communautaire (CRC) au niveau des quartiers
- Système d'information disponible, avec des données sur les conditions de vie de plus des 70.000 personnes les plus touchées par le séisme**.**

C. GESTION DES RISQUES ET DÉSASTRES

Haïti, un des pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, a bénéficié de deux projets de réduction de risques de désastre: La **Réduction des Risques de Désastres dans le Département du Sud** (clôturé) qui a été consacré à la gestion et prévention de désastres dans le Département du Sud, l'appui à l'agriculture, á l'élevage, à la pêche, à la gestion des bassins versants et au développement au niveau local ; et le **Plan de Prévention de Séisme pour le Nord d'Haïti**. Ces deux projets ont aidé à sensibiliser les personnes et communautés exposées aux risques et à mettre en place des infrastructures et ouvrages d'atténuation des risques naturels.

Résultats clés dans la Gestion des Risques et Désastres

- Plus de 500 élèves de Fort-Liberté sensibilisés aux risques sismiques
- 800 élèves au Cap-Haitien formés par les brigadiers en technique de premier secours
- 47 étudiants formés pour être formateurs de formateurs en gestion de risques
- 45 maires formés sur les risques sismiques et les mesures à prendre avant, pendant et après le séisme
- 220 maçons formés en maçonnerie chainée
- Livraison de la première version des plans de contingence sismique pour le Grand Nord
- Rapport de micro zonage dans le Nord-Ouest

D. EDUCATION

Avec quatre projets, le Fonds continue d'apporter un important soutien à l'éducation, un des axes prioritaires du Gouvernement haïtien : le **Projet de Reconstruction dans le Secteur de l'Education** ; le **Projet de Soutien à la Mise en Œuvre du Plan Opérationnel 2010-2015 et à la Réforme de l'Education** ; le **Projet d'Appui à la Formation Professionnelle** (**TVTE en anglais**) et le **Programme de Cantines Scolaires**. Les fonds ont permis de renforcer l'accès et la fréquentation scolaires, avec la construction d'écoles et de centres de formation ainsi qu'avec la fourniture régulière de repas aux enfants des zones défavorisées ; et d'améliorer la qualité des enseignements avec la formation des professeurs, la restructuration des programmes scolaires et la fourniture de milliers de kits scolaires.

Résultats clés dans le Secteur de l'Education

- Signature en avril et mai 2015 des contrats d'approvisionnement en nourriture pour 252 écoles et couvrant plus de 93 000 étudiants par jour donc, en dépassement de l'objectif de 76 500 prévu dans les 4 départements concernés
- Ces contrats couvrent les jours de classe restants de 2015 et tous les jours de l'année scolaire 2016
- 14 250 kits scolaires, 24,954 uniformes et 76,369 manuels scolaires financés par le FRH ont été distribués dans les 10 départements du pays
- 1420 professeurs ont été formés
- Cinq des sept écoles financées par le FRH sont en cours de construction
- Le site de construction du centre éducatif (TVET) a été identifié à Hinche
- Les nouveaux programmes du nouveau curriculum ont été identifiés.

E. ENVIRONNEMENT

Avec très peu de sa couverture forestière qui subsiste encore et une exposition constante aux aléas climatiques, les défis environnementaux auxquels fait face Haïti sont une des sources importantes de sa vulnérabilité. Pour réduire cette fragilité, le **Projet de Réduction des Risques de Désastres dans le Sud** et le **Programme de Développement Durable dans le Sud-Ouest** ont été financés par le FRH et assurent principalement la protection de bassins versants, le reboisement de forêts et le développement du parc Macaya.

Résultats dans l'Environnement

- Les limites physiques du parc Macaya ont été établies, acceptées et définies
- L'unité de gestion du parc a été établie et le personnel engagé
- Plus de 500 000 arbres ont été plantés dans la zone tampon du parc
- Un premier groupe de 40 gardes de surveillance ont été formés et patrouillent l'espace du parc
- Une campagne de communication a démarré pour sensibiliser la population sur le besoin de protéger le Parc Macaya
- Un appui spécifique aux agriculteurs de la zone tampon est en cours dans les domaines de l'agroforesterie, de l'élevage, de la conservation de sol et d'autres petites activités génératrices de revenu.

F. ENERGIE

Le FRH supporte avec son portefeuille deux projets dans le secteur de l'énergie qui est un des plus déficients en Haïti. La réhabilitation en cours de la ligne de transmission de Péligre et l'appui à la politique d'énergie durable en Haïti répondent à des défis critiques pour le développement économique et social d'Haïti.

Résultats dans l'Energie

- La construction du Feyo-Bien micro grid a été achevée et une étude a été menée dans cette localité permettant de collecter des données et de déterminer les tarifs
- La construction du micro grid de la coopérative CEAC en PV avec pour back up une génératrice diesel a débuté à la fin du mois de Juin
- L'élaboration d'une carte GIS indiquant la capacité installée existante dans le pays : la capacité de génération, les lignes de transmission (kilomètre de lignes et de tension), la capacité de distribution, etc.
- Manifestations d'intérêt sont en cours pour la supervision de la réhabilitation des lignes Péligre-Port-au-Prince.

G. DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

Développer le secteur privé est primordial pour la création d'emplois et de richesses sur le long terme en Haïti. Le FRH finance actuellement le **Projet de Financement Pilote pour la Location d'Installations** pour une assistance technique aux banques intéressées par le leasing et le **Projet d'Extension du Programme Pilote d'Appui aux Petites Entreprises** pour le développement (ces deux projets ont été créés à partir du projet original Programme d'Etablissement d'un Fonds de Garantie Partielle du Crédit). Un autre financement a été accordé au **Projet de Développement de la Production et de la Transformation de Lait en Haïti**.

Résultats dans le Développement du Secteur Privé

- 3 laiteries/centres de services sont construites à 100% dans les trois zones d'intervention du projet
- Les matériels/équipements adaptées sont acquis, installés et en utilisation dans les trois laiteries
- 3 associations totalisant 884 éleveurs/producteurs de lait organisées et légalisés
- Une nouvelle stratégie de commercialisation est proposée et commence à être implémentée par un partenaire du projet, la Centrale de commercialisation des produits Let Agogo de la FENAPWOLA

- 56 cadres spécialistes dans la filière lait ont été formés
- 9 employés clés des trois laiteries sont formés en technologie laitière

H. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

La bonne gouvernance est primordiale pour améliorer la fourniture des services à la population comme l'éducation, le transport et l'eau et l'assainissement. Le projet de **Renforcement Institutionnel et la Réforme du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement** et le **Programme d'Assistance -aux Secteurs Education et Eau et Assainissement, ainsi que le Renforcement Institutionnel et la Réforme du Secteur du Transport** appuient les réformes indispensables dans ces secteurs.

Résultats dans le Renforcement Institutionnel

Les projets financés au titre de l'appui budgétaire en 2014-2015 ont surtout permis de renforcer les réformes institutionnelles au sein des secteurs visés, notamment:

Pour l'Eau et l'Assainissement :

- La création du conseil de la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) pour garantir à terme, une meilleure gouvernance et transparence dans le secteur ;
- La préparation et la mise en œuvre en cours de plusieurs études pour renforcer le processus de réforme de l'eau et de l'assainissement ;
- La création d'un Centre Technique de l'Eau (CTE) à Ouanaminthe
- Une meilleure coordination entre les entités publiques impliquées dans le processus de la réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement (MSPP. MENFP, MICT, MDE)

Pour les Transports :

- L'approbation et la publication du plan de renforcement institutionnel du secteur du transport
- La création d'une unité de maintenance et d'entretien pour le secteur du transport
- La création d'une cellule de sécurité routière
- La préparation et la publication de règlements pour les ports
- La publication d'un rapport financier indépendant pour l'APN (Autorité Portuaire Nationale).

Pour l'Education :

- L'établissement d'un nouveau cadre réglementaire pour la décentralisation et le renforcement de l'accréditation des écoles privées.
- L'adoption de nouveaux règlements pour décentraliser la collecte annuelle et la compilation des données de recensement des écoles.

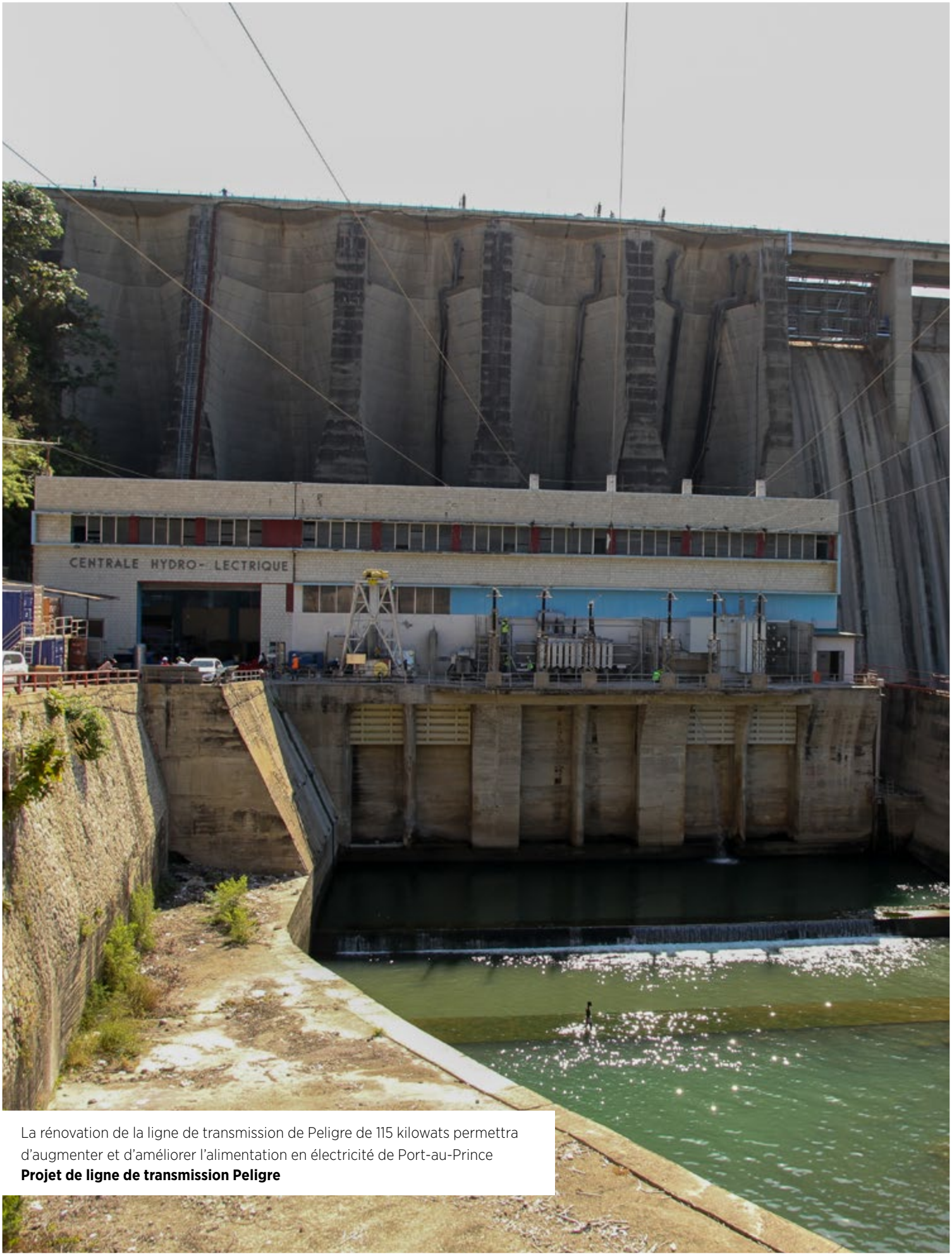

La rénovation de la ligne de transmission de Peligre de 115 kilowats permettra d'augmenter et d'améliorer l'alimentation en électricité de Port-au-Prince
Projet de ligne de transmission Peligre

III. QUE FAISONS-NOUS ACTUELLEMENT ?

Plusieurs projets concernant les secteurs de l'éducation, du relogement, de la gestion des risques et de l'énergie sont en cours durant cette année 2015.

A. PROJET DE LOGEMENT ET DE RECONSTRUCTION DE QUARTIERS À PORT-AU-PRINCE (PREKAD) (65 MILLIONS)

Ce projet vient en appui à un programme financé par la Banque mondiale déjà en cours pour faciliter le retour des résidents de certains quartiers de Port au Prince gravement touchés par le tremblement de terre (Delmas, Carrefour Feuilles et autres) dans leurs communautés, en les aidant à réparer et/ou à reconstruire leurs logements, ou leur offrant un accès à de meilleures conditions de retour au logement et en améliorant l'infrastructure et les services communautaires de base. Il complète aussi les réalisations du projet 16/6 et du PARLOQ financés par le FRH avec les Nations Unies comme Entité Partenaire

Le projet a mis en place des complexes de logements multifamiliaux pilotes en construction dans 3 quartiers (Delmas 32, Sans-fil et Poupelard) et a pour objectif d'établir un Centre de Ressources Communautaire par quartier comme centre de consultation unique et de formation, ouvert à tous les résidents, sur les questions relatives à la réparation du logement et à la reconstruction

Des dizaines de milliers de personnes profitent aussi de l'amélioration des infrastructures communautaires : terrains de sport, passages aménagés pour piétons, nouveaux espaces collectifs, éclairage des rues, approvisionnement en eau rendent la vie plus agréable et plus pratique aux habitants. Bien plus, le drainage de canaux et la réhabilitation, le bétonnage et pavage de routes, rues, ruelles et couloirs et la construction de murs de soutènement permettent aux habitants d'évoluer dans un environnement plus sain.

Au cours de l'année 2014-2015, les progrès notables suivants ont eu lieu:

- 2 975 familles supplémentaires ont pu retourner dans leurs quartiers après l'achèvement de réparations de leurs maisons, travaux de construction et subventions pour le retour à un logement sûr
- Au mois de mai 2015, plus de 75 000 familles bénéficiaient de l'amélioration apportée à la communauté
- 1547,65 m3 de débris supplémentaires ont été retirés soit au total 2 404,65 m3
- 400 unités supplémentaires reconstruites, soit 802 au total et 10 maisons réparées de plus, soit 1 134 au total.

B. PROJET DE RÉHABILITATION DE 16 QUARTIERS ET DE RETOUR VOLONTAIRE DES FAMILLES DE 6 CAMPS (30 MILLIONS)

L'objectif de départ était de réhabiliter 16 quartiers pour améliorer les conditions de base via la participation communautaire et de fermer six camps prioritaires en permettant aux déplacés de retourner dans leur quartiers d'origines grâce à des allocations de retour, des subventions à la location ou à la réparation/reconstruction de logements.

5 ans plus tard, le projet est toujours actif. Il a permis de fermer 50 camps et le retour de plus de 10 000 familles. Plus encore, son travail d'amélioration des quartiers de concert avec les communautés a permis de remporter un franc succès du projet auprès des habitants.

Parmi les résultats notables pour l'année 2014–2015

- 142 maisons gravement endommagées de plus reconstruites, soit 250
- 1 petit projet supplémentaire de quartier réalisé, soit 13 en tout
- 133 ouvriers formés et certifiés à la construction parasismique, soit un total de 718
- 31 enfants supplémentaires sensibilisés, soit 127 au total
- 3 kiosques d'eau supplémentaires construits, soit 14 au total
- Construction de 570 mètres linéaires de murs de soutènement
- 2,238 mètres linéaires de drainage supplémentaire, soit 2719 au total
- 1000 mètres linéaires de route supplémentaire, soit 4550 au total
- 83 micro et petites entreprises de plus ont pu bénéficier de prêts (microcrédits), soit 441 au total
- 987 emplois de plus créés, soit 5460 au total

C. PROJETS DANS L'EDUCATION (33.7 MILLIONS)

Les fonds alloués pour les programmes d'Education servent principalement à l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation pour les écoliers ainsi que le renforcement de la formation professionnelle en Haïti. Ces projets en cours incluent **notamment le Projet de Reconstruction dans le Secteur de l'Education ; le Projet de Soutien à la Mise en Œuvre du Plan Opérationnel 2010-2015 et à la Réforme de l'Education ; le Projet de Formation Professionnelle** (Technical and Vocational Education and Training- TVTE) et **le Programme de Cantines Scolaires**. Ce dernier projet complète et étend les activités de cantines scolaires dans le cadre du projet Education pour Tous – Phase 2 de la Banque Mondiale.

Les principales réalisations de l'année scolaire 2014–2015 comprennent :

- La signature en avril et mai 2015 des contrats d'approvisionnement en nourriture pour 252 écoles et couvrant plus de 93 000 étudiants par jour donc, dépassant l'objectif de 76 500 visé pour les 4 départements
- Ces contrats couvrent les jours de classe restant pour 2015 ainsi que tous les jours de l'année scolaire 2015-2016
- La construction de 4 écoles à Laguamite, à Sans Souci, á Lafleur et à Ravine Trompette est achevée. Les écoles seront prêtes pour la rentrée scolaire 2015-2016. La construction de la cinquième école à Bois Laurence est en cours et devrait être prête pour décembre 2015
- La passation de marché pour l'équipement des 7 écoles construites dans le cadre du projet est complétée

D. PROJET D'ATTÉNUATION DES DÉSASTRES NATURELS DANS LE SUD (9 MILLIONS)

L'objectif de ce projet est de créer le **parc naturel de Macaya** et réduire la dégradation rapide de l'environnement du bassin supérieur de la partie sud-ouest d'Haïti

Au cours de l'année 2014–2015, trois étapes importantes ont été franchies :

- Finalisation de la délimitation physique du parc
- Plus de 500 000 arbres plantés dans la zone tampon du parc
- Un premier groupe de plus 40 gardes de surveillance ont été mobilisés

E. PROJET DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE PÉLIGRE – PORT-AU-PRINCE (16 MILLIONS)

Ce projet est essentiel pour améliorer la transmission de la plus grande production d'électricité en dehors de Port-au-Prince. Il a reçu l'approbation définitive du Comité de Pilotage cette année, pour 16 millions de dollars

Plus précisément, la ligne de transmission Péligre consistera en la réhabilitation de deux circuits (au-dessus du sol et sous-sol) avec une capacité de transfert estimée de 160 MVA pour les deux circuits fonctionnant ensemble, permettant ainsi la transmission sécurisée de jusqu'à 80 MW de capacité de production dans la capitale.

A ce jour, des appels à manifestation d'intérêt ont été lancés pour la supervision et 6 firmes ont été sélectionnées. La demande de proposition est prévue pour être lancée la troisième semaine du mois de Juillet 2015.

F. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DU LAIT EN HAÏTI (2 MILLIONS)

L'objectif visé par ce projet de 2 millions de dollars était d'améliorer les conditions de vie des petits paysans tout en respectant l'environnement et d'appuyer le développement de toute la filière laitière en Haïti. Il devait permettre la création progressive de 30 usines de transformation du lait (6 avec des unités de production de fromage), gérées par les organisations d'agriculteurs ainsi que de fournir du lait et du fromage à des programmes d'alimentation scolaire.

Ce projet s'est terminé en Juin 2015 avec les résultats principaux suivant :

- Les 3 laiteries/centres de services des trois zones d'intervention du projet sont construites
- Les trois laiteries ont été équipées avec le matériel adapté
- La Centrale de commercialisation des produits Let Agogo de la FENAPWOLA met en œuvre la nouvelle stratégie de commercialisation
- 884 éleveurs/producteurs de lait sont regroupés dans 3 associations légalisées
- 56 cadres spécialistes dans la filière lait ont été formés
- 9 employés clés des trois laiteries ont bénéficié de formation en technologie laitière

Les pépinières sont préparées dans le parc Macaya et distribuées aux résidents de la zone pour le reboisement
Protection de l'environnement du parc national Macaya

IV. SITUATION FINANCIERE DU FRH

A. RESSOURCES DU FRH

Le cumul des ressources du FRH depuis sa création jusqu'à la fin de l'année fiscale 2014-2015 (30 juin 2015), porte sur une somme totale de **388.8 millions de dollars** qui comprend d'une part, les contributions effectivement versées par les bailleurs pour environ **386.05 millions de dollars** (voir **Tableau 4.1 : Situation des Contributions**) et d'autre part, des revenus de placement pour un montant de **2.75 millions de dollars** provenant des investissements réalisés par le fiduciaire mais aussi des soldes entretenus par les entités partenaires sur les versements reçus mais non encore utilisés pour leurs projets. A la fin de l'année fiscale, le seul versement restant à recevoir par le FRH concerne un montant de 10 millions de dollars toujours dû sur la contribution promise par l'Espagne.

Tableau 4-1 Situation des Contributions au 30 juin 2015 (en millions de dollars US)

	Engagement de Contribution			Versement recu	
Donateur	**Monnaie de Contribution**	**Montant Contribution a/**	**eq. USD**	**Montant Recu b/**	**USD**
Australie	AUD	10.00	8.56	10.00	8.56
Brésil	USD	55.00	55.00	55.00	55.00
Canada	CAD	46.30	45.50	46.30	45.50
Chypre	USD	0.10	0.10	0.10	0.10
Colombie	USD	4.00	4.00	4.00	4.00
Espagne	USD	30.00	30.00	20.00	20.00
Estonie	USD	0.05	0.05	0.05	0.05
Etats-Unis	USD	125.00	125.00	125.00	125.00
Finlande	EUR	1.40	1.84	1.40	1.84
Fonds de Consolidation de la Paix	USD	2.00	2.00	2.00	2.00
France	EUR	24.82	32.28	24.82	32.28
Irelande	EUR	1.00	1.33	1.00	1.33
Japon	USD	30.00	30.00	30.00	30.00
Lettonie	LVL	0.03	0.06	0.03	0.06
Nigeria	USD	5.00	5.00	5.00	5.00
Norvège	NOK	274.00	44.27	274.00	44.27
Oman	USD	5.00	5.00	5.00	5.00
Suède	SEK	25.00	3.75	25.00	3.75
Thailande	USD	2.30	2.30	2.30	2.30
Total Equivalent en USD			**396.05**		**386.05**

a/ en monnaie de l'Accord d'Administration ou l'arrangement signé
b/ dans la monnaie de contribution

B. ALLOCATIONS DE FONDS

Réciproquement, le Comité de pilotage du FRH a approuvé des décisions de financement pour un total de **347.6 millions de dollars** incluant notamment une somme de **332.4 millions de dollars -soit 95.6% des dépenses engagées**- destinée au financement des activités directes des projets soumis par les Entités Partenaires; un montant de **10,0 millions de dollars -soit 2.9% des sommes engagées**- pour les frais de ces Entités Partenaires liés aux projets et un total de **5,2 millions de dollars –soit 1.5% des sommes engagées**- pour les budgets administratifs du Secrétariat et du Fiduciaire du FRH jusqu'en fin juin 2016 (voir **Annexe 1: Décisions Cumulées d'Allocations** et **Figure 4-1 Répartition des Ressources du FRH entre les Projets, les Frais des EP et les Coûts Administratifs**).

Figure 4-1 Répartition des Ressources du FRH pour les Projets, les Frais des EP et les Coûts Administratifs (en millions de dollars et pourcentages)

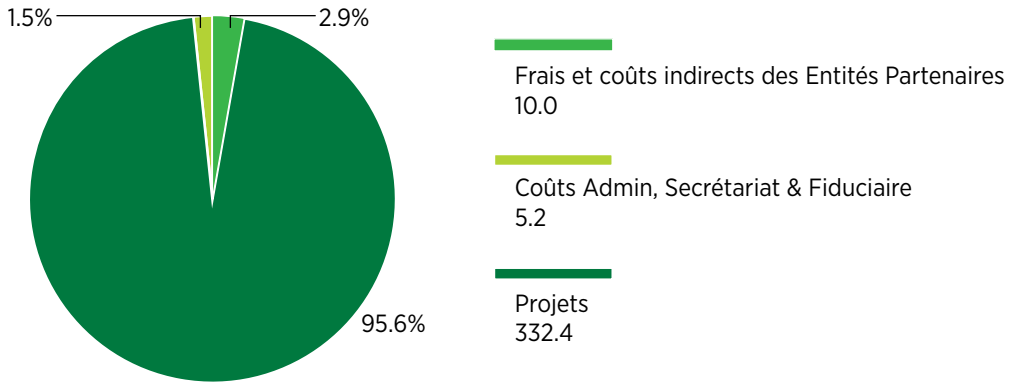

C. SOLDE DISPONIBLE

Avec ces affectations faites par le Comité de Pilotage, le solde budgétaire encore disponible du FRH au 30 juin 2015 se situe à **41.2 millions de dollars**, correspondant en fait aux fonds réservés de 40 millions de dollars destinés à plusieurs projets en cours de préparation et à un montant d'environ **1.2 million de dollars** qui pourrait être utilisé pour de futures décisions d'allocations de financement. (**Voir le Tableau 4.2 : Grille des Fonds Disponibles ci-dessous**).

Tableau 4-2 Grille des Fonds Disponibles (au 30 juin 2015)

	Total (en millions de dollars)	%
1-Total des Ressources Disponibles du FRH (*)	388,8	100,0
1.1-Versements reçus des donateurs	386,0	99,3
1.2- Revenus de placements	2,8	0,7
2- Total des Ressources Engagées	347,6	100,0
2.1- Fonds effectivement alloués à 25 projets	332,4	95,6
2.2- Frais des Entités Partenaires	10,0	2,9
2.3- Budget Administratif	5,2	1,5
3- Solde budgétaire base engagement (1-2)	41,2	
4- Fonds réservés par le Comité de pilotage (ex-Artibonite 4C) pour 5 projets en préparation	40,0	
5- Fonds disponibles en appui aux décisions de financement (3-4)	1,2	

(*) N.B : il reste 10 millions de dollars US à mobiliser sur la contribution de l'Espagne

D. NOUVEAUX FINANCEMENTS ACCORDÉS EN 2014-2015

Au cours de cette année 2014-2015, le Comité de pilotage a seulement approuvé le financement définitif du projet relatif à la Ligne de Transmission de Péligre, pour un montant définitif de 16,0 millions de dollars qui a été complété par un co-financement de la BID de 7,5 millions de dollars, pour couvrir la totalité des besoins du projet estimés à 23,5 millions de dollars.

Parallèlement, le Comité a aussi consenti un montant de **334,000 dollars** pour couvrir les dépenses administratives du Fiduciaire et du Secrétariat pour l'année fiscale 2016.

E. DÉCAISSEMENTS EN 2014-2015

La presque totalité des engagements du FRH, soit environ 347.6 millions de dollars a été déjà déboursée. Les Entités partenaires concernées ont reçu un montant total de **342.4 millions de dollars** correspondant aux projets approuvés et aux frais des EP et le Secrétariat et le Fiduciaire, pour leur part, ont encaissé une somme de **5.2 millions** correspondant aux budgets administratifs concédés et à l'étude d'évaluation. En effet, durant cette année, le Fiduciaire a finalement procédé au décaissement du montant de **16 millions de dollars**, suite à l'approbation définitive du projet de Péligre par le Comité de Pilotage en juin 2015.

Les profils de répartition des ressources du FRH au niveau des Entités Partenaires n'ont pas beaucoup varié comparé à l'année fiscale précédente. La majorité des ressources du FRH pour les projets – soit 132.6 millions, et 39 pourcent – a été versée aux 5 projets gérés par la Banque mondiale. La BID a maintenu sa part de ressources avec un montant total octroyé de 82.2 millions de dollars alloué aux 10 projets sous sa supervision, qui représente 24 pourcent des allocations totales. Les Agences des Nations Unies ont également conservé leur niveau de ressources avec 127.6 millions représentant 37% des montants approuvés ou réservés par le FRH (voir la Figure 4.2 : Total des Ressources Affectées aux Entités Partenaires).

Figure 4-2 Total des Ressources Affectées aux Entités Partenaires (en millions de dollars avec les pourcentages)

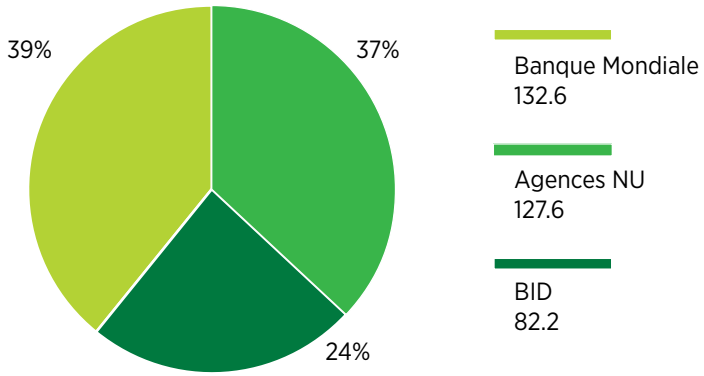

Parallèlement, les décaissements des Entités Partenaires à leurs projets respectifs sont en très nette hausse. Le niveau global observé des décaissements des fonds aux bénéficiaires finaux du FRH à fin juin 2015 s'est établi à 77% provenant d'un tirage de 263 millions comparé aux transferts globaux de 342.3 millions. La Banque mondiale a déboursé **108.2 millions** -soit un taux de décaissement spécifique cumulé de **81.6%** contre seulement **56%** en 2014-; la BID a décaissé **33.3 millions** (soit un taux cumulé de **40% contre 15% en 2014**) et les Agences des Nations-Unies ont versé **121.4 millions de dollars** (**91% contre 89% en 2014**) dénotant les progrès remarquables réalisés dans la vitesse d'exécution de la plupart des projets du portefeuille FRH au cours de cette année.

Figure 4-3 Evolution des Taux de Décaissement des Entités Partenaires (en pourcentage du montant total transféré aux EP)

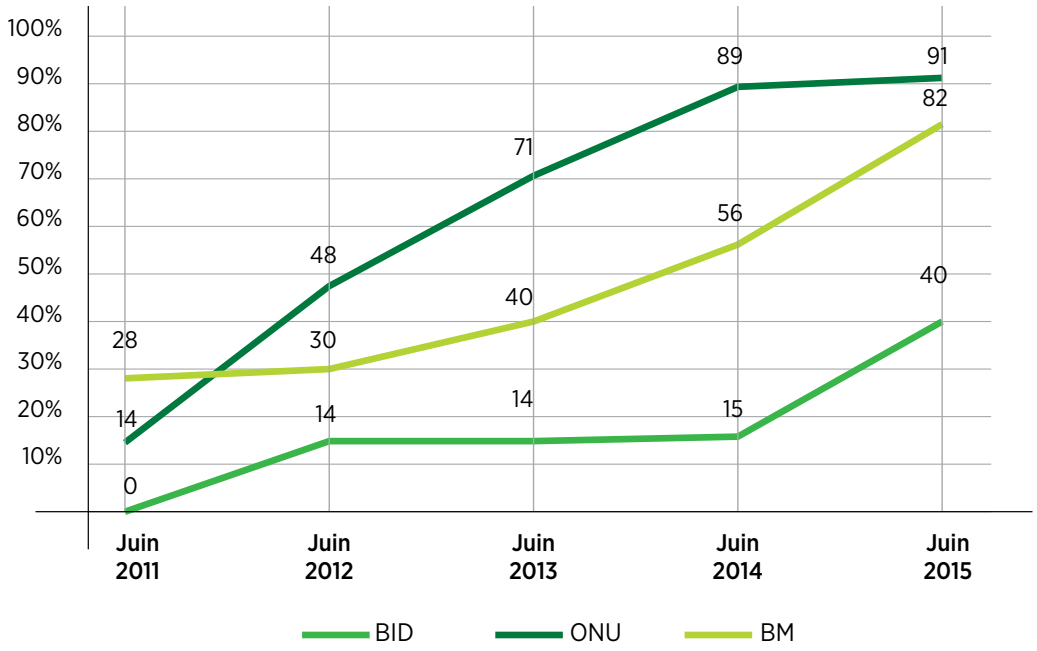

Des jeunes marchent pour sensibiliser la population et la rendre plus résiliente lors d'évènements futurs
Plan de prévention de séisme pour le nord d'Haïti

F. COÛTS ADMINISTRATIFS

Les coûts d'administration encourus par le Secrétariat et le Fiduciaire restent toujours à des niveaux raisonnables qui traduisent la gestion prudente et avisée du FRH. Les coûts administratifs cumulés sont contenus à 1.5% des allocations totales du FRH. Le Tableau 4.3 présente la situation budgétaire de l'année fiscale 2015 (AF15) pour le Secrétariat et le Fiduciaire précisant que les deux entités ont dépensé un montant total de 641.200 USD, contre une autorisation de 613.000 USD, soit un dépassement de quelques 28.200 USD. Ce déficit budgétaire apparent résulte essentiellement du paiement en avance dans l'année fiscale 2015 des indemnités de fin de contrat pour une partie du personnel du FRH alors que ces indemnités ont seulement pu être budgétées dans l'année fiscale 2016.

Tableau 4.3 Total des Budgets Approuvés pour l'AF15 et l'AF16 et des dépenses réelles de l'AF 15

	Budget approuvé AF16	Dépenses réelles AF15 (1)	Budget approuvé AF15 (1)
Secrétariat	264.000	560.200	532.800
Fiduciaire	70.000	81.000	81.000
Total	**334,000**	**641.200**	**613.000**

(1) Un montant exceptionnel de près de 183.654 dollars concerne la préparation du Rapport d'Evaluation de la Performance du FRH, ce qui ramène le budget administratif annuel régulier pour l'AF15 approuvé et exécuté respectivement à un total de 431.000 USD et 457.546 USD.

La Figure 4.4 illustre la tendance à la baisse du budget administratif consolidé alloué au Secrétariat et au Fiduciaire du FRH. Toutes les mesures d'économies seront consolidées et amplifiées en 2016, avec la réduction du staff au strict minimum requis et à la tenue de réunions virtuelles.

Figure 4.4 Tendances du Budget Administratif du FRH

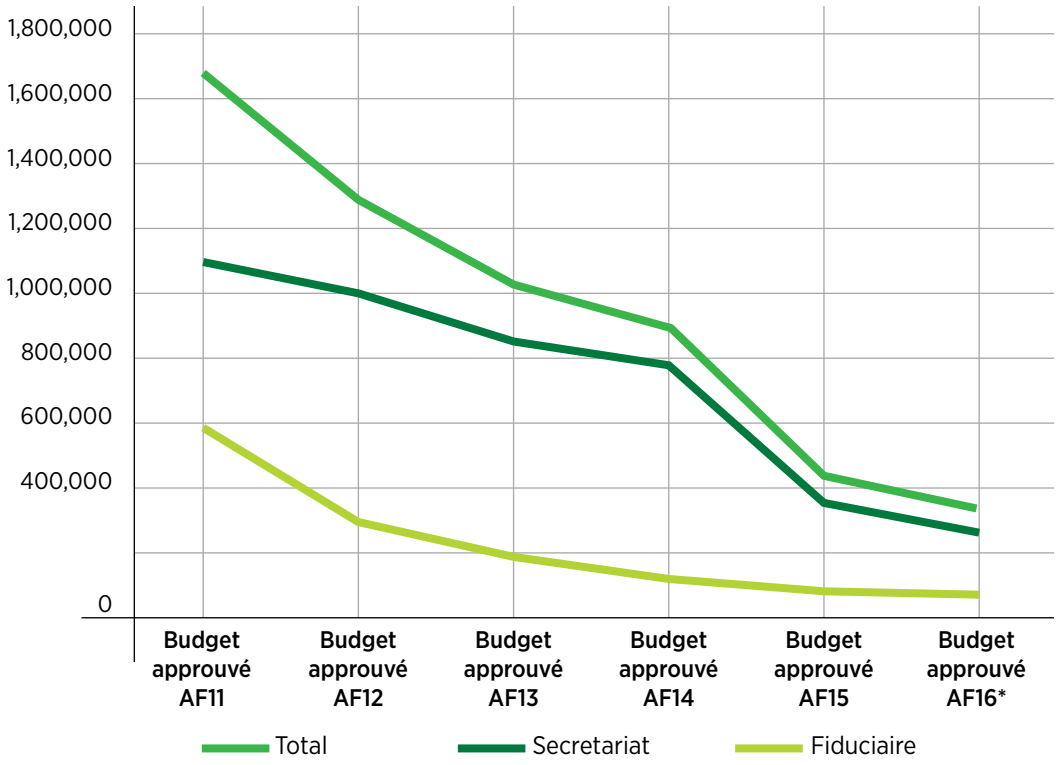

La réussite de la vie en commun dans les complexes multifamiliaux passe aussi par la mise à disposition d'espace en plein air. Aire de jeu pour les enfants dans les logements à Sans-Fil
Projet de Logement et de Reconstruction de Quartiers à Port-au-Prince (PREKAD)

V. EVALUATION GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU FRH

Contexte de l'évaluation – L'évaluation indépendante des performances du Fonds de Reconstruction d'Haïti a été décidée par le Comité de Pilotage en 2014 pour faire le point après cinq années de fonctionnement et prendre une décision quant au futur du mécanisme. L'évaluation a été rendue nécessaire par la situation financière du FRH en 2014 qui montrait que les ressources disponibles étaient presque épuisées et que la pertinence du maintien des structures du FRH était en question. Aussi, au cours de la douzième réunion du CP qui a eu lieu à Port au Prince, le 28 mai 2014, il a été suggéré que le FRH considère la possibilité de clore les activités, à moins que de nouvelles missions et/ou de nouvelles ressources lui soient confiées. Le Comité a retenu d'évaluer la situation à la plus prochaine réunion du Comité de Pilotage et à la lumière des progrès dans la préparation des projets en cours d'examen; et des recommandations de la revue qui devrait être initiée avant septembre 2014.

Etant donné l'importance de l'évaluation indépendante dans la vie du FRH, le présent chapitre rappelle succinctment les objectifs de l'évaluation, son déroulement ainsi que ses principaux constats, conclusions et recommandations tels que figurant dans le Rapport d'Evaluation.

Objectifs de l'évaluation - L'objectif de l'évaluation était de determiner la mesure dans laquelle le Fonds avait atteint ses objectifs d'amélioration des conditions de vie en Haïti et de renforcement des capacités du Gouvernement d'Haïti, à travers la mobilisation, la coordination et l'allocation des ressources des donateurs. L'objectif specifique de l'exercice était aussi de jauger le degré d'efficacité et d'efficience du FRH ainsi que sa valeur ajoutée pour tirer les leçons de l'expérience pour les donateurs et le gouvernement et aider à la réflexion sur le futur du mécanisme lors de la plus prochaine réunion du CP qui était initialement prévue en novembre 2014.

Déroulement de l'évaluation – Un Consultant indépendant a été recruté et a procédé à la collecte de données. L'evaluation a été réalisée à l'aide d'outils et de techniques méthodologiques, notamment une revue documentaire approfondie, des entrevues semi-dirigées et des groupes de discussion qui ont eu lieu jusqu'en fin novembre. Le Consultant a organisé des interviews et une visite de terrain en Haïti de deux semaines à partir de fin septembre 2014. Plus de 110 entrevues individuelles et des groupes de discussion ont été menés auprès des principales parties prenantes du FRH, notamment des gestionnaires de programmes, des représentants du gouvernement haïtien, des populations et des bénéficiaires des projets financés par le FRH.

Le rapport préliminaire disponible en novembre 2014 a été revu et commenté par la plupart des parties prenantes du FRH, y compris les membres du Comité de Pilotage. Le rapport final rendu disponible en avril 2015 a été examiné et reconnu conforme par le Comité de Pilotage en juin 2015 avant d'être publié sur le site du FRH.

Principaux constats et recommandations de l'évaluation. Les principaux constats présentés dans le Résumé Exécutif du rapport sont regroupés sous quatre catégories qui concernent (i) la mobilisation des financements, (ii) l'allocation et la gestion des financements, (iii) la gouvernance du FRH et (iv) ses résultats.

A. MOBILISATION DES FINANCEMENTS

Le rapport confirme d'abord le montant total des engagements des dix-neuf (19) bailleurs qui ont contribué au FRH pour 396 millions de dollars représentant 78% des montants promis à la réunion de New York. Les évaluateurs estiment qu'il n'y a pas de preuve que la mise sur pied du FRH ait incité les bailleurs à contribuer davantage à la reconstruction d'Haïti. Les bailleurs ont plutôt choisi de partager leurs contributions globales entre le FRH et leurs canaux habituels, en privilégiant cependant ces derniers. Comparativement à d'autres Fonds multi-bailleurs post catastrophes, le FRH a mobilisé une proportion relativement similaire des contributions des bailleurs.

B. ALLOCATION ET GESTION DES FINANCEMENTS

Les principaux bailleurs ont exprimé des préférences pour l'utilisation de leurs contributions (équivalent à 80% des contributions au FRH) dans des secteurs et dans certains cas des projets précis. Les évaluateurs ont conclu que cette situation a remis en cause le principe de base du Fonds et a contribué à la diminution de sa flexibilité, à un manque de concentration sur le financement de projets stratégiques, et dans certains cas, a mené à des délais indus dans l'allocation des fonds aux projets.

Le processus formel d'approbation des financements pour les projets a été efficace et le FRH se compare favorablement à d'autres FFMB. Par contre, des délais importants ont été constatés dans les décaissements des fonds par les Entités Partenaires (notamment la Banque Mondiale et la BID) à leurs Agences d'Exécution en vue de commencer les projets.

Les Entités Partenaires ont été très utiles dans le contexte d'un pays où le séisme avait affaibli significativement les institutions gouvernementales. Leur performance, notamment en termes de réactivité et de célérité, n'a cependant pas été uniforme. Les Nations Unies ont réagi plus rapidement que les deux Banques pour la préparation et la mise en œuvre de projets ciblés sur des besoins critiques en matière de ramassage de débris et de relogements des sinistrés. La Banque Mondiale a aussi fait preuve de diligence notamment dans la mise en œuvre de deux appuis budgétaires pour venir en aide aux finances publiques. La BID a réagi plus lentement et reçoit des fonds du FRH pour cofinancer des projets faisant déjà partie de son large portefeuille d'appui au développement. Ainsi, au 30 juin 2014, les Nations Unies ont décaissé 89% des fonds qu'elles ont reçu et plusieurs de leurs projets sont déjà terminés. La Banque Mondiale a dépensé 56% des fonds alloués et la BID, seulement 15%.

Par ailleurs, le FRH a maintenu une gestion prudente de ses effectifs et de ses coûts de gestion: 1,4% des allocations totales pour les coûts du Fiduciaire et du Secrétariat et 3% pour les coûts des Entités Partenaires. Si on y ajoute les frais de gestion des Agences d'Exécution qui se situent entre 11 et 15%, le total des frais de gestion se situe ainsi dans une fourchette de 15 à 19%.

C. GOUVERNANCE

Les principaux éléments de la structure de gouvernance du FRH ont généralement joué adéquatement leurs rôles même si plusieurs lacunes ont été identifiées.

Le **Comité de Pilotage a rempli les responsabilités de direction du Fonds qui lui étaient dévolues**. Il présente la caractéristique d'être composé très majoritairement de représentants des bailleurs, ce qui n'a pas facilité l'appropriation du mécanisme par le Gouvernement. Il aurait été souhaitable qu'il consacre davantage d'attention au suivi des résultats des projets.

Le Secrétariat a montré une grande efficacité dans la mise sur pied du FRH. Il a démontré de la proactivité lors des réunions du Comité de Pilotage pour tenter de dégager des consensus. Il a produit de nombreux documents pertinents et bien illustrés pour les parties prenantes et a généralement fourni l'information adéquate pour la prise de décision du Comité de Pilotage. Sans doute que la communication au grand public a été son point faible, dans un contexte d'ambigüité sur la pertinence de faire valoir le FRH comme instrument de financement spécifique. **Le Fiduciaire a aussi bien rempli ses responsabilités**, à l'exception du suivi des intérêts générés par les Entités Partenaires.

Le leadership gouvernemental ne s'est pas pleinement exercé, ni durant l'existence de la Commission Intérimaire de Reconstruction d'Haïti (CIRH), ni même par la suite. La majorité des projets ont été identifiés et préparés par les Entités Partenaires de concert avec les bailleurs, les institutions gouvernementales les avalisant par la suite. La fin de la CIRH et le long délai pris par le Gouvernement pour nommer une contrepartie gouvernementale au FRH ont créé de l'incertitude et handicapé le fonctionnement du FRH pendant une année, entrainant des effets positifs et négatifs. Comme effet positif, le FRH a été doté d'une contrepartie formelle gouvernementale. Comme effet négatif, il est plausible que ce changement ait diminué l'intérêt des bailleurs pour ce mécanisme commun, n'y voyant plus l'enjeu politique contenu dans la CIRH.

D. RÉSULTATS DU FRH

Jusqu'à présent les résultats les plus significatifs ont été obtenus dans le secteur de l'habitat et de la gestion urbaine. Les projets de ramassage et de recyclage des débris étaient des opérations incontournables préalables à la reconstruction. Ce travail, unique en soi et jamais réalisé sur une ampleur de ce type précédemment, a permis le développement d'une série de leçons apprises et meilleures pratiques. Les projets de logement et d'aménagements de quartiers ont permis le relogement de milliers de familles et la fermeture de la plus grande partie des camps de sinistrés et l'amorce de processus de planification et d'aménagement urbain sur une base communautaire et participative. Des besoins importants existent encore puisque 85 000 personnes vivaient toujours sous des tentes et abris temporaires.

De plus, une partie des sinistrés s'est déplacé des camps sur les espaces publics de la ville vers d'immenses zones d'habitats spontanés, en périphérie de Port-au-Prince, sans qu'il n'y ait eu un minimum de planification et d'aménagements d'infrastructures et de services. Ce phénomène de « bidonvilisation » est inquiétant car les gens vivent dans des conditions difficilement acceptables. Les processus participatifs mis en place dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'aménagements de quartiers sont potentiellement intéressants. Par contre leur continuation dépend de la volonté des municipalités et la réalisation des plans d'aménagement dépend de leurs moyens financiers malheureusement forts limités.

Les deux appuis budgétaires mis en œuvre sous l'égide de la Banque Mondiale ont contribué significativement à l'équilibre des finances publiques. Ils visaient aussi à ce que le Gouvernement mène des réformes urgentes pour améliorer la gestion des finances publiques et différents autres institutions et instruments gouvernementaux. Leurs résultats sont évalués « modérément satisfaisant » pour le premier et «non satisfaisant» pour le deuxième.

Les projets dans le secteur du logement, de l'aménagement de quartiers et de prévention des risques et désastres ont contribué d'une façon significative au renforcement des capacités de nombreuses organisations publiques haïtiennes à l'instar de l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments publics (UCLBP) ainsi que des mairies au niveau municipal. Des organisations de quartier comme les plateformes communautaires ont vu le jour et pourraient devenir des interlocuteurs précieux des municipalités pour l'aménagement de quartiers. Enfin, plusieurs petites entreprises et leurs employés dans le domaine de la construction ont bénéficié de formation sur de nouvelles techniques de construction.

L'évaluation indépendante recommande enfin que le Gouvernement et les bailleurs envisagent de mettre sur pied des Fonds Fiduciaires Multi-Bailleurs (FFMB) sectoriels en tirant les leçons du FRH, dans les secteurs où des plans nationaux solides existent comme en santé et éducation.

ANNEXE 1: DÉCISIONS CUMULÉES D'ALLOCATIONS (EN MILLIONS DE DOLLARS)

Activités			
Projets	**Titre**	**Entité Partenaire**	
	Projet de développement des politiques opérationnelles en Haïti	BM	25.00
	Programme d'établissement d'un fonds de garantie partielle	BID	12.50
	Projet de gestion des débris	ONU	15.68
	Programme de développement durable dans le Sud'Ouest	ONU	7.40
	Réduction des risques de catastrophes dans le département Sud	ONU	7.40
	Protection de l'Environnement au Parc national Macaya a/	BID	9.00
	Energie durable pour Haïti a/	BID	2.00
	Transformation institutionnelle et Modernisation du secteur de l'Energie III (PBG) a/	BID	3.00
	Reconstruction du Secteur de l'Education	BID	10.00
	Renforcement des capacités pour la gestion des risques de catastrophes	ONU	1.89
	Démolition et enlèvement des débris avec une machinerie lourde	ONU	23.13
	Projet de reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-Prince	BM	65.00
	Programme d'aide à la reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-Prince	ONU	22.83
	Plan de prévention de tremblement de terre pour le Nord d'Haïti	ONU	9.22
	Programme de renforcement des capacités de la CIRH	ONU	0.93
	16 Quartiers, 6 camps	ONU	27.76
	Projet de développement de la production et de la transformation du lait	ONU	1.85
	Projet d'éducation TVTE	BID	5.00
	Programme d'aide alimentaire aux écoles	BM	14.75
	Projet de Support du budget - Reconstruction Economique et subvention de la politique du Développement de croissance (cofinancement)	BM	10.00
	Projet de ligne de Transmission Péligre - Port-au-Prince	BID	16.00
	Projet de Support au Plan d'implémentation et la réforme de l'Education en Haïti c/	BID	3.70
	Programme d'assistance budgétaire - Secteurs Education, et Eau et Assainissment c/	BM	17.33
	Programme d'assistance budgétaire - Eau et Assainissement	BID	14.00
	Programme d'assistance budgétaire - Transport	BID	7.00
		Sub-total	**332.36**

Frais	Projet de gestion des débris	ONU	1.27
	Programme de développement durable dans le Sud-Ouest d'haïti	ONU	0.60
	Réduction des risques de catastrophes naturelles dans le département du Sud	ONU	0.60
	Renforcement des capacités pour la gestion des risques et catastrophes	ONU	0.11
	Démolition et enlèvement des débris avec du matériel lourd	ONU	1.87
	Programme d'aide à la reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-Prince	ONU	1.84
	Plan de prévention de tremblement de terre pour le Nord d'Haïti	ONU	0.74
	Programme de renforcement des Capacités de la CIRH	ONU	0.07
	16 Quartiers, 6 Camps	ONU	2.24
	Programme de Cantines scolaires b/	BM	0.25
	Programme d'assistance budgétaire - Secteurs Education, et Eau et Assainissment - Frais	BM	0.25
	Projet de développement de la production et de la transformation du lait	ONU	0.15
	Frais d'Audit	BID	0.02
		Sub-total	**10.02**
Budget Administratif	FY11 Secretariat		1.05
	FY11 Fiduciaire		0.45
	FY12 Secretariat		0.88
	FY12 Fiduciaire		0.16
	FY13 Secretariat		0.70
	FY13 Fiduciaire		0.12
	FY14 Secretariat		0.78
	FY14 Fiduciaire		0.12
	Première phase de l'etude d'evaluation - UNIVERSALIA		0.19
	FY15 Secretariat		0.35
	FY15 Fiduciaire		0.08
	FY16 Secretariat		0.26
	FY16 Fiduciaire		0.07
		Sub-total	**5.21**
		Total	**347.58**

a/ Le titre original du projet était Réduction de catastrophes naturelles dans le département du Sud (USD14 millions).

b/ Le Comité de Pilotage a accepté de transférer le budget alloué au programme d'assistance budgétaire (USD 15 millions) au Programme de Cantines Scolaires.

N.B. : Les sous-totaux peuvent ne pas correspondre exactement à cause des écarts d'arrondi

ANNEXE 2 : RESUME DES PROJETS

1. REDUCTION DES RISQUES DE DESASTRE DANS LE DEPARTEMENT DU SUD – CLÔTURÉ (1)

MONTANT	11 Millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	PAM (2m), PNUD (1m), FRH (8m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	8 Millions de dollars
DATE D'APPROBATION	21 octobre 2010
DATE DE CLOTURE	31 août 2012
SECTEURS	Agriculture, Elevage et Pêche, Gestion et Prévention des Désastres, Gestion des Bassins Versants et Développement Local
ENTITE PARTENAIRE	AGENCES DE L'ONU
AGENCE D'EXECUTION	PNUD, PAM, FAO

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH est totalement décaissée. Ce projet est achevé et a produit les résultats suivants

Avec le PNUD:

- 3600 emplois temporaires créés chaque mois dans des zones ciblées ;
- 730 mètres linéaires de canal de drainage construits (430 m à Torbeck et 300 m aux Coteaux) ;
- 1300 ha de terres reboisés de différentes espèces d'arbres ;
- 1.5 million de semences en préparation pour le reboisement de 1000 ha de terres à Saint-Louis, avec la Direction Départementale du Sud du Ministère de l'Environnement ;
- 400 ouvriers formés à la construction de gabions pour aider les membres de la communauté à mieux se positionner sur le marché du travail ;
- 9 pépinières de plantules stratégiques construites en appui au projet de reboisement dans des zones ciblées (générant 1.4 million de plantules) ;
- 1320 mètres linéaires de berges protégés par des gabions ;
- 13,949 mètres linéaires de filons-couches et digues construits pour retenir l'eau ;
- 30,550 mètres de canal d'irrigation et drain nettoyés ;
- 20 cartes thématiques élaborées ;
- Un guide de méthodologie a été préparé pour la planification de la gestion des bassins versants ;
- 42 agronomes et techniciens travaillant dans l'agriculture certifiés via des sessions de formation au développement et à l'application de plans agricoles aux Cayes en septembre 2012 ;
- 12 membres du personnel technique formé au Costa Rica en mars 2012 en Développement des Capacités de Gestion de Bassins Versants, dont 5 du Ministère de l'Environnement, 5 du PNUD et 2 Directeurs Départementaux du Ministère de la Planification et Agriculture ;
- 35 ingénieurs, agronomes ou artisans formés aux « Travaux Publics de protection des berges et prévention d'éboulement ».

OBJECTIF DU PROGRAMME

OBJECTIF: contribuer à la réduction des risques via le développement et la gestion des bassins versants, la création d'emplois et le développement agricole dans le Département du Sud. De plus, le projet devrait avoir un impact économique avec la création de travaux à haute intensité de main-d'œuvre, l'amélioration des chaines de valeur ainsi que l'ouverture des marchés nationaux du maïs et du riz. Pour atteindre ces objectifs, les activités du projet sont centrées sur :

1. Le développement d'outils tels que des systèmes d'information géographique, pour le développement et la gestion participative des bassins versants aux niveaux national, régional et local.
2. Des pratiques de développement durable de bassins versants pour la diminution des risques de désastres, y compris le renforcement des berges, l'établissement de systèmes durables d'agroforesterie, et le développement de filon-couches et de digues.
3. La lutte contre les problèmes de vulnérabilité socioéconomique et d'insécurité alimentaire de la population via la protection de l'environnement, la création d'emplois et l'agriculture durable, y compris le développement de chaines de valeur agricoles.
4. Le développement des capacités aux niveaux national, régional et local via des ateliers sur les risques de désastre et la gestion des bassins versants.

EVALUATION, LEÇONS APPRISES ET MEILLEURES PRATIQUES

Ce programme a identifié de nouveaux défis en matière de réduction de la vulnérabilité. Parmi ces défis, peuvent être cités :

- La création d'opportunités de succès par l'inclusion des autorités dans l'établissement du Comité de pilotage pour faciliter la mise en œuvre ;
- L'identification de la majorité des poches vulnérables dans le Département du Sud ;
- L'inventaire ou l'identification préalable des capacités des fournisseurs sur le terrain pour les biens et services à utiliser dans le cadre du programme ;
- Le développement de meilleures informations sur les capacités de réponse des organisations locales ;
- La préparation d'un outil (le guide méthodologique pour la gestion des bassins versants) mieux adapté aux réalités des communautés, à utiliser par les partenaires ;

1. REDUCTION DES RISQUES DE DESASTRE DANS LE DEPARTEMENT DU SUD – CLÔTURÉ (2)

MONTANT	11 Millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	PAM (2m), PNUD (1m), FRH (8m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	8 Millions de dollars
DATE D'APPROBATION	21 octobre 2010
DATE DE CLOTURE	31 août 2012
SECTEURS	Agriculture, Elevage et Pêche, Gestion et Prévention des Désastres, Gestion des Bassins Versants et Développement Local
ENTITE PARTENAIRE	AGENCES DE L'ONU
AGENCE D'EXECUTION	PNUD, PAM, FAO

RESULTATS A DATE

Avec la FAO:

- 227 ha reboisés de 250,119 plantules d'arbres fruitiers, dont 225,000 obtenus par appels d'offres et 25,119 produits localement par des organisations communautaires ;
- Onze (11) pépinières de plantules ont été construites à Aquin et Saint-Louis du Sud ;
- Treize (13) Champs Ecoles de Paysans (CEP) ont été lancés ;
- Un module de formation pour facilitateur-producteur et deux modules de formation pour formateur ont été préparés avec la participation d'agronomes du projet et du Bureau Municipal d'Agronomie ;
- Six sessions de formation ont été organisées avec 68 membres du personnel de ministères, agriculteurs, ONG et OC dans les CEP ;
- 52 producteurs-facilitateurs ont reçu une formation ;
- 10 associations de femmes appuyées dans le domaine de l'agriculture à valeur ajoutée ;
- 1000 ménages directement affectés par le Cyclone Emily ont été appuyés et ont reçu des outils et des semences ;
- 144,000 plantules de bananiers ont été distribuées à des agriculteurs.

EVALUATION, LECONS APPRISES ET MEILLEURES PRATIQUES

- La participation au développement des capacités de 89 membres du personnel local à la gestion des bassins versants, l'établissement de plans agricoles, la conception de travaux de protection au long des berges et contre les éboulements. Le programme a été évalué à différents niveaux, dont :
  - Au niveau interne, le suivi et l'évaluation ont été régulièrement réalisés par des missions du PNUD, et des activités civiques ont été organisées pour sensibiliser le personnel administratif au sujet du travail réalisé sur le terrain ;
  - Au niveau des bailleurs (FRH, PNUD, CSI, DSRSG/RC/HC, Norvège), des missions individuelles ou conjointes régulières ont eu lieu ;
- Parallèlement, une mission d'évaluation de l'Institut International pour la Loi et les Politiques, une firme indépendante, a été réalisée entre le 28 mai et le 9 juin 2012 ;
- Une équipe d'évaluateurs de la CATIE a évalué les structures de protection, les ravins de correction, la conservation des sols et le reboisement après le passage du cyclone Sandy. Cela a abouti à des recommandations pour l'amélioration de la qualité des travaux et pour assurer la durabilité des projets mis en œuvre.

Pour toute future duplication, la stratégie pourrait être adaptée dans les domaines suivants, sur la base des leçons apprises de ce projet:

- Connaissance de la zone d'intervention;
- Communication avec d'autres organisations et agences de financement sur le terrain ;
- Bonne conception du document de programme ;
- Développement d'une étroite relation avec les autorités locales et les communautés ;
- Nécessité d'appuyer et/ou de renforcer la synergie avec des institutions partenaires dans l'établissement de dispositions préalables relatives à des difficultés potentielles ;
- Organisation de sessions de travail avec des institutions partenaires seniors sur la direction à prendre pour faciliter une gestion efficace du projet ;
- Evaluation périodique et à mi-parcours du programme ;
- Assurer un suivi régulier avec les partenaires d'exécution ; et
- Communication avec le public sur les activités du programme et l'organisation responsable de l'exécution.

2. OPERATION DE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT D'URGENCE – CLÔTURÉ

MONTANT	55 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	Banque mondiale (30m) et FRH (25m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	25 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	17 juin 2010
DATE DE CLOTURE	30 septembre 2011
SECTEUR	Administration du Gouvernement Central & Energie
ENTITE PARTENAIRE	Banque mondiale
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: appuyer le renforcement de la responsabilisation et de la transparence dans la gestion des ressources publiques dans le cadre de la reconstruction d'Haïti. L'opération appuie la capacité du Gouvernement à gérer les ressources publiques efficacement et dans la transparence. Plus spécifiquement, l'opération appuie les mesures suivantes : (i) augmentation de la transparence en matière de transferts budgétaires au secteur de l'électricité ; (ii) réintégration des contrôles budgétaires et des processus d'audit externe et interne ; (iii) amélioration dans l'application de la Loi en matière de Déclaration de Patrimoine ; et (iv) renforcement des règlements relatifs à la passation de marchés publics et renforcement de la transparence dans les pratiques de passation de marchés.

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH a été totalement décaissée, et l'Opération de Politique de Développement d'Urgence d'Haïti a fourni le financement urgent requis pour combler le déficit budgétaire de l'année fiscale 2009 – 2010. De plus, l'opération a contribué aux réalisations suivantes:

- Mise en place d'un cadre pour le suivi des transferts du Ministère de l'Economie et des Finances aux Fournisseurs Indépendants d'Electricité (FIE) et à l'Electricité de Haïti (EdH) ;
- Réconciliation et Publication des données sur les paiements aux FIE et à EdH par le MTPTC et le MEF
- Amélioration en matière de respect des exigences d'audit des comptes gouvernementaux. Le Trésor a soumis à la Cour des Comptes les comptes 2009 – 10 du Gouvernement dans les délais établis-moins de huit mois. Les audits 2009 – 10 des comptes gouvernementaux ont été soumis et un rapport préliminaire d'audit est en phase de finalisation.
- Les activités de l'IGF sont en ligne avec son Plan d'Action. Parmi les rapports sélectionnés, peuvent être cités (i) Finalisation de l'inventaire des ONG ; (ii) distribution des rapports finaux sur les transferts pour l'éducation ; (iii) révision des rapports d'audit de la CSCCA par l'IGF en vue d'un suivi avec les entités pertinentes ; et (iv) transmission des rapports intérimaires sur les activités des comptables au MEF.
- Le pourcentage de respect de la Loi en matière de déclaration de patrimoine par les membres du Pouvoir Exécutif a augmenté de 87 pour cent (à mai 2010) à 100 pour cent ; et
- Le Premier Ministre a confirmé avoir donné préalablement son autorisation pour tous les contrats octroyés sur la base des procédures accélérées de la Loi d'Urgence.

EVALUATIONS, LECONS APPRISES ET MEILLEURES PRATIQUES

La Banque n'a pas organisé d'enquête ni d'atelier avec les parties prenantes, mais l'équipe de projet a réalisé plusieurs missions de supervision en Haïti ; l'économiste de la Banque a travaillé avec le Ministère des Finances et le Premier Ministre pour mettre l'accent de manière permanente sur les actions en attente, les goulots d'étranglement et les prochaines étapes. Depuis la préparation et la mise en œuvre de cette opération, plusieurs risques substantiels (stabilité du cadre macroéconomique, situation politique et sécuritaire, désastres naturels, limites de la capacité institutionnelle) ont été identifiés, qui pourraient affecter la pérennité des mesures adoptées et le succès des retombées en termes de développement. Les leçons suivantes ont été apprises, qui pourraient s'avérer utiles à l'avenir pour Haïti ainsi que pour d'autres petits pays :

- Pour appuyer la mise en œuvre de réformes, les programmes basés sur les politiques doivent être simples et directs dans les petits pays où les risques de graves désastres naturels sont élevés afin de soutenir la mise en œuvre des réformes.
- Les actions relatives aux politiques doivent reconnaitre les difficultés environnementales du pays et son histoire. Elles doivent cibler le renforcement des institutions et des cadres juridiques et de régulation pour assurer une gestion adéquate des flux d'assistance.
- Les pays victimes de graves désastres naturels ont besoin d'un solide support institutionnel en appui à des réformes critiques visant la restauration des fonctions institutionnelles. L'assistance technique est indispensable pour cet appui.

La Matrice de Politiques du Programme doit être concise, avec peu de mesures et des indicateurs de résultats clairement définis sous contrôle du Gouvernement avec un solide appui des bailleurs et montrant la priorisation de la réforme dans un délai raisonnable. Un dialogue soutenu entre le Gouvernement et la communauté des bailleurs pourrait aider à adresser ce point.

3. DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DE GESTION DES RISQUES DE DESASTRE – CLÔTURÉ

MONTANT	2 millions de dollars
SOURCE DE FINANCEMENT	FRH 2 millions
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	2 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	15 décembre 2010
DATE DE CLOTURE	31 janvier 2012
SECTEUR	Gestion et prévention des désastres
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU
AGENCE D'EXECUTION	OIM, Direction de la Protection Civile, Ministère des Travaux Publics, Transport et Communications, Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), Direction Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (DINEPA), Croix Rouge.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: augmenter la capacité du Gouvernement et du peuple haïtien à se préparer pour faire face et gérer les risques de désastres. Le projet a été exécuté au niveau national et a spécifiquement fourni un appui au renforcement de la capacité de coordination et d'opération de la Direction de la Protection Civile (DPC). La capacité de préparation et de gestion des risques de désastre a été renforcée via :

- Le renforcement de la capacité de la Direction de la Protection Civile en matière de préparation et de gestion des risques de désastres dans les camps et au niveau communautaire ;
- L'augmentation de la résistance des groupes vulnérables de la population ; et
- L'augmentation de la disponibilité des abris temporaires.

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH est totalement décaissée, et le projet est achevé et a produit les résultats suivants:

- Quatre nouveaux abris construits et 10 autres réparés, augmentant la capacité du pays pour 2000 personnes de plus en termes d'espace sûr.
- Guide préparé pour la Gestion des abris d'évacuation.
- Evaluation structurelle de 500 abris potentiels à Port-au-Prince.
- Cartographie de 600 abris additionnels.
- Appui au Comité Thématique pour l'Evaluation de la Gestion des Abris.
- Atelier avec des autorités locales de l'aire métropolitaine sur la planification et l'organisation d'une évacuation en cas de cyclone.
- Formation sur le terrain pour améliorer la résilience de la population en cas de désastre naturel (400 participants).
- Formation pour la DPC à la Gestion des Abris d'évacuation (100 participants).
- Formation pour la DPC, le MAST, la Croix Rouge Haïtienne, la DINEPA, aux Enquêtes sur les Abris d'Evacuation (50 participants).

EVALUATION, LECONS APPRISES ET MEILLEURES PRATIQUES

Dans le cadre de ce projet, plusieurs évaluations ont été réalisées qui ont abouti à : des évaluations structurelles d'édifices potentiellement utilisables comme abris dans les dix départements ; l'identification des failles dans les systèmes d'évacuation ; la préparation du plan de travail du Comité Thématique ; et l'identification des besoins pour le processus d'évacuation.

Le programme a relevé plusieurs défis qui ont un impact direct sur l'exécution du projet :

- Difficulté en matière de propriété foncière impossible à clarifier via des mécanismes gouvernementaux pour certains édifices ;
- Retards de différentes initiatives de développement des capacités suite à une longue période de transition gouvernementale ;
- Complications dans l'utilisation des abris d'évacuation et leur entretien ;
- Utilité de la formation de base aux premiers secours non seulement en vue de désastres naturels potentiels mais aussi pour des événements de la vie quotidienne tels que les accidents de la circulation là où les services d'urgence sont nécessaires et très limités dans certaines zones.

A l'avenir, tout projet ciblant un processus d'évacuation ou des abris devra tenir compte des points suivants:

- Poursuite des évaluations des abris et de l'évacuation en dehors de Port-au-Prince ;
- Plus grande dissémination du Guide sur les Abris d'évacuation et la formation de la communauté ;
- Développement de normes techniques pour les abris (force des vents, normes structurelles, repérage et proximité des dangers, etc.) ;
- Poursuite du processus de sensibilisation de la communauté sur les procédures d'évacuation et l'utilisation des abris.

4. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SUD-OUEST D'HAITI – CLÔTURÉ

MONTANT	12.55 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	UNEP, Norvège (0.55 m), Catholic Relief Services, USAID (4m), FRH (8m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	8 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	21 octobre 2010
DATE DE CLOTURE	30 juin 2013
SECTEURS	Gestion des Ressources Naturelles, Services Sociaux, Développement Economique et Infrastructures, Gouvernance et Réduction des Risques de Désastre.
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU
AGENCE D'EXECUTION	UNEP, UNOPS, CRS, Earthspark

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: Ce projet représente la première phase d'une initiative sur 20 ans, plurisectorielle, de redressement et de développement durable pour la région du sud-ouest et la péninsule Sud d'Haïti. L'objectif de la première phase était de générer des bénéfices pratiques rapides et développer le programme de plus long terme. A la longue, le projet entend avoir un impact sur toute la zone de 600 km2 de Tiburon, Port Salut et Ile à Vache, servant, selon les estimations, 205,000 bénéficiaires.

La vision sur 20 ans et le but du programme proposé sont centrés sur :

I. Cible multiple et pluri-thématique, et besoins en termes de développement communautaire et opportunités dans les limites géographiques de la zone du programme.

II. Opportunités d'investissement dans le transport à grande échelle et les infrastructures électriques dans le Département pour transformer le potentiel de la zone du programme.

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH a été entièrement décaissée.

Le Gouvernement haïtien a officiellement avalisé la planification (études sectorielles, plans stratégiques) faite par le projet. La dissémination des plans et stratégies a permis d'assurer un financement pour cinq programmes pluriannuels de l'Initiative de la Côte Sud :

Mer du Sud : Ecosystèmes marins et gestion côtière intégrale (MDE, MARNDR, MDT).

Terres du Sud : Ecosystèmes terrestres et gestion des bassins versants (MDE, MARNDR).

Route du Sud : Routes, ponts et débarcadères (MTPTC).

Energie du Sud : Sécurité énergétique et sources d'énergie renouvelable (MSE).

Plateforme de Gouvernance : Appui à la planification plurisectorielle aux niveaux départemental et municipal (Délégation du Sud, MPCE, Municipalités).

EVALUATION, LECONS APPRISES ET MEILLEURES PRATIQUES

Parmi les défis identifiés était la nécessité de réaliser des synergies avec d'autres agences de l'ONU pour le succès de la phase de mise en œuvre du projet. Les discussions ont commencé (UNICEF, PAM, FAO) après que le financement du programme ait été assuré, pour couvrir des secteurs sociaux comme l'éducation, la santé, l'assainissement, la sécurité alimentaire, et pour créer d'autres partenariats solides et stratégiques pour le succès du programme.

5. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DU CIRH – CLÔTURÉ

MONTANT	1 million de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 1 million
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	1 million de dollars
DATE D'APPROBATION	5 avril 2011
DATE DE CLOTURE	30 juin 2012
SECTEUR	Développement de capacités
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU
AGENCE D'EXECUTION	CIRH

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: renforcer les capacités opérationnelles de la CIRH à travers l'amélioration des volets communication et juridique, des processus de gestion de l'information pour la révision et le suivi des projets et tout autre besoin de renforcement des capacités nécessaires au bon fonctionnement de l'institution via :

1. **La réalisation d'une campagne nationale de sensibilisation.**
2. **Modélisation du processus de révision et de monitoring de projets :** mise en œuvre de la seconde phase de modélisation du processus de révision de projets ;
3. **Assistance juridique au CIRH** : recrutement d'un cabinet local d'avocats pour aider le CIRH à établir un cadre juridique conforme aux lois d'Haïti, et création d'un manuel de procédures juridiques et administratives.
4. **Mise en œuvre d'un programme de formation et d'information :** établissement d'un programme de formation et d'information pour toutes les personnes impliquées et intéressées aux efforts de reconstruction entrepris partout dans le pays.

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH est totalement décaissée, et a produit les résultats suivants :

- Renforcement du Bureau de Communication de la CIRH;
- Sensibilisation du public sur les actions et réalisations de la CIRH ;
- Campagne de sensibilisation à l'échelle nationale ;
- Développement des capacités de la CIRH en termes de services juridiques ;
- Etablissement d'un solide cadre juridique et administratif pour faciliter le transfert de compétences et de ressources ; et
- Application d'un processus automatisé de revue et de suivi des projets soumis à la CIRH.

Le reste de la contribution du FRH a été utilisé pour transférer compétences et responsabilités au GH, spécifiquement à la nouvelle contrepartie du FRH, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, particulièrement en matière de conception et de gestion d'une base de données décentralisée (MGAE) permettant (1) de faire le suivi de tous les projets et pas seulement ceux approuvés par le CIRH, (2) de développer davantage les capacités du GH à coordonner la mise en œuvre de l'aide externe dans le pays.

EVALUATION, LECONS APPRISES ET MEILLEURES PRATIQUES

Compte tenu du faible montant du don, aucune évaluation n'a été faite pendant le mandat du CIRH. La transition ayant eu lieu à la fin du projet, il n'y a eu aucune évaluation ni étude du programme global.

L'incertitude relative à l'extension du mandat du CIRH a été l'un des principaux défis. Cette incertitude s'étant maintenue jusqu'à la fin du projet, il n'existait aucune possibilité d'établir un transfert systématique et continu des responsabilités du Secrétariat du CIRH aux agences gouvernementales identifiées en charge de ces fonctions.

Après un conflit ou un désastre, on constate généralement la mise en place d'une association conjointe de bailleurs et du gouvernement pour faire face aux besoins urgents du pays. Cependant, cela présente souvent deux points faibles :

- Considération inadéquate des aspects intégraux et immédiats du développement de capacités nationales durables.
- Aspects relatifs au financement de la coordination et de l'efficacité de l'aide.

L'appui à l'efficacité de l'aide, qui est une responsabilité collective des bailleurs, doit être financé à partir de ressources rendues disponibles pour le pays récipiendaire. Cela pourrait se faire par le biais de la sensibilisation et du renforcement systématique de tous les partenaires en matière de gestion effective de l'assistance.

6. REDRESSEMENT PAR SECTEUR ET ELIMINATION DE DEBRIS À PORT-AU-PRINCE (DEBRIS 1) – CLÔTURÉ

MONTANT	16.95 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 16.95m
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	16.95 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	17 août 2010
DATE DE CLOTURE	30 juin 2013
SECTEUR	Elimination de Débris, Création d'Emplois
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU
AGENCE D'EXECUTION	PNUD, ONU Habitat, OIT, MTPTC

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: éliminer les débris, et contribuer à la réhabilitation et à la reprise économique ainsi qu'au renforcement des moyens de survie dans des zones urbaines de Port-au-Prince.

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH est totalement décaissée

Le projet a été exécuté par quatre agences de l'ONU (PNUD, ONU Habitat, OIT et UNOPS) via différentes ONG locales et internationales et des agences gouvernementales. Les résultats suivants ont été atteints pendant le programme :

- 378,358 mètres cube de débris éliminés et transformés dans le cadre du projet dans six zones de Port-au-Prince, Delmas et Martissant.
- Au moins 8,200 personnes, dont 27% de femmes, ont trouvé un emploi dans le processus de réhabilitation de leurs zones.

EVALUATION, LECONS APPRISES ET MEILLEURES PRATIQUES

- Un processus d'évaluation a été suivi pour examiner les leçons apprises et les meilleures pratiques. Quatre produits ont été identifiés:
  - Introduction générale à la Gestion des Débris: « La pointe de l'Iceberg »;
  - Guide technique pour la Gestion des Débris ;
  - Une liste d'experts ;
  - Collection de documents et de cadres utilisables par d'autres projets de gestion de débris. Le lancement est prévu pour les prochains mois.
- Une collaboration avec Gary Victor, un écrivain haïtien, a résulté en la préparation d'un livre, « Collier de Débris », paru le 25 juin 2013 et disponible pour le public.

7. DEMOLITION ET ELIMINATION DE DEBRIS A L'AIDE D'EQUIPEMENT LOURD (DEBRIS 2) – CLÔTURÉ

MONTANT	25 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 25 millions
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	25 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	7 avril 2011
DATE DE CLOTURE	30 juin 2013
SECTEUR	Logement
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU
AGENCE D'EXECUTION	PNUD (en partenariat avec ONU-Habitat, OIT, MTPTC, Municipalité de Port-au-Prince, Municipalité de Pétion Ville)

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: accélérer le déménagement de personnes déplacées vivant dans des lieux squattés en utilisant de l'équipement lourd pour accélérer la démolition des édifices et l'élimination des débris.

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH est totalement décaissée.

- 536,179 mètres cube de débris enlevés dans quatre zones de Port-au-Prince et de Pétion-ville;
- 16,163 emplois temporaires créés, dont 37.8% pour des femmes.
- Des plateformes communautaires validées par les autorités, et opérationnelles. 12 facilitateurs de cette communauté ont été formés dans les domaines de la cartographie et de la topographie.
- Tous les produits pour la planification communautaire (diagnostic urbain, fiches techniques de projets et plan de restructuration) sont finalisés pour les neuf zones d'intervention ciblées. Le plan identifiant les projets utilisant des débris recyclés et des facteurs opérationnels techniques est également terminé.
- 390 personnes formées à la gestion des affaires.
- 10 micros et petites entreprises locales formées et renforcées en technique de recyclage et gestion des affaires, et prêtes à entrer sur le marché en tant qu'entreprises sociales de recyclage.
- 366,899 pavés et 17,836 tuiles produits à l'aide de débris recyclés provenant de Pétion-ville, Turgeau, Bel Air, Fort National et Carrefour Feuilles, et partiellement utilisés pour réhabiliter sept rues de plus à Carrefour Feuilles.
- Neuf unités de logement construites à l'aide de débris recyclés. C'est le seul projet de construction à l'aide de débris recyclés approuvé par le MTPTC.
- 450 mètres carrés de rues réhabilitées à Pétion-ville et à Turgeau à l'aide de débris recyclés.
- L'UCLBP et la Municipalité de Pétion-ville ont commandé 60,000 pavés à des micro-entrepreneurs de Morne Hercule et de Turgeau.
- Les micro-entreprises de Morne Hercule et de Turgeau ont également reçu des commandes de pavés du secteur privé

EVALUATION, LECONS APPRISES ET MEILLEURES PRATIQUES

Le PNUD a finalisé un processus de révision de toutes les connaissances et données acquises en matière de gestion de débris. Ce processus facilitera d'autres activités dans le secteur de la gestion des débris et l'atteinte d'objectifs de projets tout en suivant un calendrier plus exact au niveau socioéconomique.

8. APPUI BUDGETAIRE – RECONSTRUCTION ECONOMIQUE ET SUBVENTION DE LA POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT – CLÔTURÉ

MONTANT	30 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (10.00m), IDA (20.00m) ;
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	10 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	26 juin 2013
DATE DE CLOTURE	30 Juin 2014
SECTEURS	Gestion des Finances Publiques et Energie
ENTITE PARTENAIRE	Banque Mondiale
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH ont été décaissés et le projet a présenté les résultats suivant ;

- Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe a créé une Direction d'Investissement Public et a recruté le staff de cette direction.
- Les staffs des directions des 'Unités d'Etude et de Programmation (UEP) des Ministères ont été recrutés et les plans d'action de ces directions restructurés et renforcés.
- Le Ministère de l'Economie et des Finances a adopté, en mai 2012, une stratégie pour créer un compte de trésorerie unique et fermé les 301 comptes publics inactifs et dormants à la Banque Centrale et dans les autres Banques commerciales.
- Conformément à la loi sur les marchés publics, le gouvernement a publié deux (2) arrêtés d'application respectivement sur (i) le code éthique des cadres de la fonction publique participant à des activités d'achat et (ii) les documents standards sur l'évaluation des offres.
- Les Ministères concernés ont créé et pourvu en personnel des commissions ministérielles de passation des marchés et la Commission Nationale des Marchés Publics a offert des séances de formation à ces unités.
- En vue d'améliorer les pratiques des marchés publics, le gouvernement a résilié 5 contrats signés sous la loi d'urgence.
- L'EDH a lancé l'utilisation de compteurs à distance installés aux points d'entrée des Producteurs Indépendants pour vérifier le niveau de production et informer le service de facturation.
- L'EDH a effectué une visite de terrain pour tester les compteurs d'au moins 200 clients prioritaires, émis de nouvelles factures et a implémenté un service de récupération des arriérés lorsqu'applicable.
- Le gouvernement central, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances, a réglé toutes ses dettes de l'année fiscale 2012 à l'EDH

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: Le but de cette subvention est d'améliorer la transparence et l'efficacité de la gestion des ressources publiques en faveur de la reconstruction physique et la consolidation des institutions pour une croissance à long terme grâce à l'amélioration: (i) de la gestion des finances publiques par une meilleure exécution du budget et de la gestion du trésor; (ii) du cadre institutionnel et des moyens pour les marchés publics; et (iii) de la gouvernance et de la performance du secteur de l'électricité. En dépit d'être une opération à tranche unique, la subvention proposée s'appuie sur un continuum des opérations qui a débuté en 2005, cette approche permet de saisir des opportunités pour soutenir les progrès réalisés dans les domaines nécessitant une attention immédiate des autorités.

9. PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DU LAIT ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS LAITIERS EN HAITI – CLÔTURÉ

MONTANT	18 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (2m); A rechercher (16m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	2.0 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	31 octobre 2011
SECTEUR	Agriculture, Elevage et Pêche, Assistance alimentaire
ENTITE PARTENAIRE	ONU
AGENCE D'EXECUTION	FAO, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont aidé à obtenir les résultats suivants :

- Trois (3) associations de producteurs de lait totalisant 884 éleveurs/producteurs sont constituées, structurées et légalisées.
- Trois (3) laiteries construites et trois (3) centres de services mis en place pour les producteurs et l'installation des équipements est en cours.
- Conception et mise en place des panneaux et outils de visibilité (site web, T-shirt, panneaux publicitaire).
- Une assistance a été donnée aux laiteries pour la formalisation des contrats avec des acteurs du secteur privé pour la mise en place des « bars laitiers » (« guichets unique » pour les produits laitiers fabriqués en Haïti)
- Une stratégie de commercialisation de produits des laiteries a été mise en place
- Renforcement des capacités dans toute la chaine de valeur
  - Quinze (15) personnes recrutées comme employées des laiteries et formées
  - Neuf (9) employés dans les trois laiteries sont formés en technique laitière
  - Formation de 56 cadres/acteurs de la filière lait au cours du mois de février et mars
  - Séances de formation et de sensibilisation de 30 membres des comités de gestion des laiteries (10 par laiterie)
  - Formation de plus de 600 producteurs sur la conduite des troupeaux.
  - Les matériels / équipements adaptés ont été achetés, installés et sont en utilisation dans les 3 laiteries.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de vie des petits paysans tout en respectant l'environnement et d'appuyer le développement de toute la filière laitière en Haïti.

Les objectifs spécifiques sont :

- Reconquérir le marché intérieur des produits laitiers en renforçant et en créant un réseau d'entreprises de transformation du lait offrant un débouché nouveau, stable et rémunérateur au lait des exploitations agricoles.
- Augmenter la productivité de la production laitière
- Contribuer à la structuration du secteur élevage en renforçant des organisations d'éleveurs de bovins et de producteurs de lait et en créant des alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière.
- Favoriser la consommation des produits laitiers par les écoliers haïtiens.

10. PROJET DE REHABILITATION DE 16 QUARTIERS ET DE RETOUR VOLONTAIRE DES FAMILLES DE 6 CAMPS (PROJET 16/6) – EN COURS

MONTANT	79 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (30m); Corée du Sud (1.5m); Canada: (C$20m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	29,5 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	21 septembre 2011
SECTEUR	LOGEMENT
ENTITE PARTENAIRE	ONU
AGENCE D'EXECUTION	OIT, OIM, PNUD, UNOPS

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont permis au projet de produire les résultats suivants :

- 10.987 familles déplacées ont reçu une solution de logement durable et viable grâce à l'appui des services de protection communautaire
- 50 camps fermés sur 17 ciblés
- Les débris ont été enlevés afin de permettre la réhabilitation physique du quartier
- Les acteurs de la construction sont formés et respectent les normes et standards du gouvernement
- 718 ouvriers formés et certifiés
- 1410 maisons endommagées sont réparées selon les normes et standards du gouvernement
- Une solution progressive est développée (progressive core housing) pour répondre à la problématique des maisons évaluées à risque qui doivent être détruites.
- Des plateformes communales sont renforcées afin d'appuyer l'identification des solutions de logements et d'accompagner le processus de retour dans les quartiers.
- 100% des travaux d'infrastructure en eau sont complétés, 3 kiosques d'eau réhabilités, 11 kiosques d'eau reconstruites
- L'identification des opportunités et l'analyse du profil socio-économique dans les quartiers a été complété, et un programme de crédit pour les entrepreneurs des secteurs porteurs dans les zones d'intervention a été implémenté.
- Une analyse des zones à risques a été réalisée pour permettre un plan de restructuration participatif des 8 quartiers du projet.
- Planification communautaire : Plan urbain participatif réalisé dans 7 des 8 quartiers couverts
- Système de gestion des connaissances mis en œuvre en vue de la portée à l'échelle du programme, sa réplicabilité et sa pérennité
- 8 plateformes communautaires créés et validées, opérationnelles et légalisées par la mairie et le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST).
- 4 centres communautaires construits respectivement dans les quartiers de Morne Hercules, Nérette, Jalousie et Morne Lazare.
- Les 4 centres communautaires du Canapé Vert seront logés dans le Complexe Communautaire récemment construit au Canapé Vert.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: réhabiliter 16 quartiers pour améliorer les conditions de base via la participation communautaire et fermer six camps prioritaires`.

Ce programme intégré vise à réhabiliter les quartiers d'origine des familles de déplacés résidant dans six camps prioritaires de Port-au-Prince, Delmas et Pétion-ville afin d'offrir aux déplacés ainsi qu'aux résidents des quartiers des solutions de logement durables et des conditions de vie améliorées à travers un meilleur accès aux services de base et des moyens de subsistance.

Le projet a comme objectifs spécifiques d'assurer que :

- Les déplacés trouvent une solution durable de logement
- Le retour vers les quartiers d'origine soit facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité
- Une réhabilitation améliorée des 16 quartiers d'origine soit entreprise sur la base des priorités de ses habitants
- Les capacités des acteurs Haïtiens soient renforcées afin de mener à bien la reconstruction en Haïti en appliquant le modèle des 16 quartiers

Le retour au quartier va passer à travers des allocations de retour pour les familles déplacées et des subsides à la location ou à la réparation/reconstruction de logements selon les normes de qualité et de sécurité requises aussi bien pour les personnes déplacées que pour un nombre équivalent de familles vulnérables habitant les quartiers de retour. Le projet prévoit ainsi aussi l'appui à et la formation des professionnels et des MPMEs locales dans le secteur de la construction. La coordination et le bon déroulement du processus seront assurés par la création de plateformes communales des camps et des quartiers et appuyés par une stratégie de communication ciblée.

11. PROGRAMME D'APPUI À LA RECONSTRUCTION DU LOGEMENT ET DES QUARTIERS – EN COURS

MONTANT	31 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (24.67m); MPCE (5.7m); PNUD (0.4m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	21,6 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	28 juin 2011
SECTEUR	Logement et Gestion Urbaine
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU
AGENCE D'EXECUTION	ONU-Habitat, PNUD, OIM, FNUAP, MPCE, MICT, CNIGS, IHSI, UCLBP

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont permis au projet de produire les résultats suivants :

- Informations sur la population (recensement) dans les zones plus affectées par le séisme sont recueillies et rendues disponibles :
  - Outils et méthodologie du recensement améliorés et mis à jour
  - 170 staffs de l'IHSI formés sur la méthodologie finalisée
- La cartographie, l'inventaire des bâtiments et les données sur les services de base dans les zones les plus affectées ont été mises à jour et sont à la disposition du public :
  - Outils de cartographie et d'inventaire de bâtiments et méthodologie améliorés et mis à jour
  - 81 staffs de l'IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie finalisée
- Bases de données pour la cartographie, inventaire des bâtiments et du recensement développées et mises à disposition du CNIGS pour son intégration au SILQ
- Rénovation et réparation du bâtiment de l'IHSI pour assurer la mise en œuvre efficace et durable des données et équipements et aussi améliorer la capacité de l'institut à effectuer d'autres activités
- Conception et mise en place de la plateforme du système d'Information du Logement et des Quartiers
- Mise en place d'un réseau d'utilisateurs et de producteurs de donnés géographiques
- Collecte d'informations géo référencées sur les infrastructures de base et les projets de reconstruction et alimentation des données au SILQ
- Délimitation déréférencée des quartiers dans les communes affectées par le séisme.
- Renforcement des capacités du CNIGS à travers la formation de son personnel et l'achat d'équipements.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: Fournir au gouvernement central et local et leurs partenaires les outils et systèmes de base d'aide à la décision et à la coordination pour la reconstruction des logements et des quartiers, et notamment :

(a) d'obtenir une information complète et de qualité,

(b) d'assurer le suivi et l'évaluation permanente du retour, de la relocalisation et de la reconstruction,

(c) de renforcer ses capacités ainsi que celles des collectivités territoriales et des leaders communautaires pour coordonner, s'impliquer et superviser la mise en œuvre de la reconstruction, et

(d) de planifier territorialement la reconstruction afin qu'elle contribue à la refondation territoriale

Le projet est constitué des composantes suivantes :

- Dénombrement des populations et des quartiers affectés par le tremblement de terre : ménages, logements, services et infrastructures ;
- Système d'information du logement et des quartiers : portail d'information géo référencée sur les besoins et les projets de reconstruction de logement et de quartiers ;
- Centres d'appui municipaux et communautaires : Création d'Agences Techniques Locales et de Centres de Ressources Communautaires (CRC) dans les communes les plus touchées par le séisme; et
- Planification stratégique urbaine et régionale : élaboration participative de plans d'aménagement territorial et urbain pour les zones et les villes touchées par le séisme et les pôles de développement identifiés dans le PRDH.

12. PROJET DE LOGEMENT ET DE RECONSTRUCTION DE QUARTIERS A PORT-AU-PRINCE (PREKAD) – EN COURS

MONTANT	65 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 65 millions
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	51.35 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	27 janvier 2011
SECTEUR	Logement
ENTITE PARTENAIRE	Banque mondiale
AGENCE D'EXECUTION	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD)

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont permis au projet de produire les résultats suivants :

- Les activités ont démarré en Octobre 2012 dans deux quartiers (Simone Pelé et Nazon) avec des difficultés. A Simone Pelé, les problèmes de sécurité récurrents, les problèmes fonciers et les contraintes techniques ont empêché la mise en œuvre de la composante du logement comme prévu initialement et le sous-projet a été restructuré. L'autre projet de Nazon a été prolongé pour permettre la réalisation des nouvelles composantes de construction de logements
- Le retour en toute sécurité d'environ 15,975 familles
- 160 latrines ont été construites
- 130,806 personnes ont été des bénéficiaires directes du projet avec des projections de dépasser largement l'objectif de 105.000 femmes
- 2,404.65m^3 de débris enlevés
- 1,134 maisons réparées
- 802 unités rénovées/rebâties ou construites
- 2 CRC établis dans les deux plus grands quartiers (Simone Pelé et Nazon)

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: Ce don rend possible la mise en œuvre d'un programme de 30 millions financé par l'ADI déjà en cours pour la réparation et la reconstruction de logements endommagés (marqués en jaune) et gravement endommagés (marqués en rouge) dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince, dont Delmas, Carrefour Feuilles et autres.

Plus spécifiquement, le projet entend appuyer des résidents de quartiers sélectionnés de Port-au-Prince gravement affectés par le séisme à retourner dans leurs communautés en les aidant à réparer et/ou reconstruire leurs maisons et en améliorant les infrastructures de services communautaires de base.

13. PLAN DE PREVENTION DE SEISME POUR LE NORD D'HAITI – EN COURS

MONTANT	9.96 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 9.96 millions
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	6, 74 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	26 mai 2011
SECTEUR	Réduction des Risques de Désastres
ENTITE PARTENAIRE	ONU

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont produit les résultats suivants:

- Rapport final de micro zonage pour les villes du Cap-Haïtien, Ouanaminthe, Fort Liberté et Port de Paix
- Mise à disposition des résultats qui vont servir dans les programmes d'amélioration du territoire aux autorités Nationales et Départementales
- Réalisation d'une mission de terrain pour étudier les mouvements de glissement de terrain. Plus de 500 élèves provenant de dix (10) écoles de Fort-Liberté ont été sensibilisés grâce aux activités de commémoration du 07 mai 1842. Formation d'un nouveau noyau de 800 élèves par les brigadiers dans les techniques de premier secours en cas de tremblement de terre (technique de transport des blessés, lutte contre incendies et sauvetage sous les décombres)
- Formation de 47 étudiants de l'Université Notre Dame d'Haïti du Nord-Ouest aux fins de devenir formateurs des formateurs
- Formation de plus de 200 étudiants en premier secours avec des jeux ludo-éducatifs comme « tè malè »et autres matériels nécessaires à ce genre d'activités.
- Projet de révision du curriculum scolaire pour intégrer les notions de risques sismiques, budgétisé avec la Coordination des Urgences du Ministère de l'Education
- Formation des maires du département du Nord sur les risques sismiques et leur responsabilité
- 220 maçons formés, évalués et certifiés par l'Institut National des Formations Professionnelles

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: L'objectif général de ce projet est de réduire la vulnérabilité des départements du Nord-Est, Nord et Nord-Ouest face à la menace sismique en renforçant la résilience des infrastructures et des populations dans le but de minimiser les pertes économiques et humaines lors d'évènements futurs.

14. PROJET DE RECONSTRUCTION DU SYSTEME DE L'EDUCATION – EN COURS

MONTANT	250 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (18.7m), BID (150 m), ACDI (20m), First Citizen Bank T & T (1m), Gouvernement de Finlande (5 m Euro)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	7.25 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	15 décembre 2010 (10m) ; 2011 (5m) ; 20 septembre 2013 (3.7m)
SECTEUR	Education
ENTITE PARTENAIRE	BID
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle, FAES, UCP, UTE

RESULTATS A DATE

Les Fonds FRH décaissés ont produit les résultats suivants:

- 103,000 kits scolaires (financés par ACDI, BID, et FRH) ont été distribués entre Octobre et Novembre 2013. Selon le rapport initial de supervision du consultant, 14,250 kits scolaires, 24,954 uniformes et 76369 manuels financés par le FRH ont été distribués dans les 10 départements.
- Le programme « in-service » pour les enseignants a pris fin et l'évaluation du programme est en cours
- 34.978 élèves ont reçu une subvention pour l'année scolaire 2010-2011
- 61.906 élèves ont reçu une subvention pour l'année scolaire 2011-2012 avec des fonds de la BID et de l'ACDI
- 57.640 élèves ont reçu une subvention pour l'année scolaire 2012-2013 avec des fonds de la BID et de l'ACDI
- 32, 130 élèves ont reçu une subvention pour l'année scolaire 2013-14 avec des fonds de la BID
- La politique du secteur et la stratégie d'implémentation ont été complétées. L'INFP a déterminé les nouveaux programmes qui seront remaniés. Le site de construction du Centre de Formation Professionnelle à Hinche a été identifié. La construction devrait démarrer à la fin de l'année 2014.
- 4 écoles sur 5 (Laguamithe, Lafleur, Sans Souci et Ravine Trompette) financées par le FRH seront prêtes pour la rentrée académique 2015-2016. La cinquième école (Bois de Laurence) sera prête vers la fin de l'année calendaire.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: appuyer la reconstruction d'infrastructures scolaires et améliorer l'accès à l'éducation préscolaire et fondamentale pour un minimum de 5,000 enfants. Ce programme inclut Le Projet de Reconstruction du Secteur de l'Education, le projet d'éducation TVTE et le Projet d'Appui au Plan d'Implémentation et la Réforme de l'Education en Haïti. .

Le Programme compte cinq composantes:

- **Composante 1. Une offre publique d'éducation préscolaire et fondamentale accrue pour 15 000 enfants par an**. Cette composante contribue à l'objectif d'accroissement de l'offre publique d'éducation en construisant et équipant 20 écoles publiques dans des zones dépourvues d'écoles, réhabilitant 15 écoles publiques endommagées par le séisme ou ayant besoin d'être mises aux normes, et équipant huit écoles construites sur le financement d'un partenaire et enfin en couvrant les frais de fonctionnement de deux écoles dans une zone de réinstallation près de Port-au-Prince. Cette opération financera 45 écoles et 15000 enfants chaque année
- **Composante 2. Un enseignement de base gratuit et de qualité pour plus de 75 000 enfants par an.** Cette composante entend appuyer la demande d'éducation en subventionnant les frais de scolarité payés par les ménages, encourageant ainsi l'accès et la rétention à l'école. Cette opération va contribuer à la stratégie du gouvernement de fournir une éducation universelle et gratuite à tous les enfants de 6 à 12 ans d'ici à 2015.
- **Composante 3. De meilleures opportunités d'apprentissage pour 13.500 enfants chaque année.** Cette composante a pour objectif d'offrir des possibilités d'améliorer les compétences en lecture/écriture et en mathématiques au cours des premières années de scolarité par l'intermédiaire d'innovations pédagogiques et technologiques.
- **Composante 4. De meilleures opportunités d'Enseignement Technique et Formation Professionnelle (ETFP) pour plus de 600 jeunes par an. Ce volet vise à améliorer les possibilités d'ETFP et d'emploi po**ur au moins 600 jeunes par an et à fournir une main d'œuvre qualifiée pour le parc industriel de Caracol (PIC), notamment.
- **Composante 5. Une capacité renforcée d'exécution et de régulation du MENFP**. À la fin du projet, le MENFP disposera des éléments suivants : (i) une meilleure capacité de mise en œuvre et de régulation; (ii) un système d'information amélioré pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques ; et (iii) une coalition plus forte de partenaires publics et privés soutenant le Plan Education. Le projet financera principalement l'assistance technique pour le MENFP.

15. ENERGIE DURABLE POUR HAITI – EN COURS

MONTANT	3 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	SECCI BID (500,000 dollars), KPK (500,000 dollars), FRH (2m de dollars)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	1.33 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	22 mai 2013
SECTEUR	Energie
ENTITE PARTENAIRE	BID
AGENCE D'EXECUTION	MTPTC

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: L'objectif global de ce programme est d'appuyer les efforts du GH pour développer une matrice d'énergie durable promouvant l'accès à l'électricité via des sources d'énergie renouvelable et des mesures d'efficience de l'énergie, comme moyen de réduire la dépendance d'Haïti des combustibles fossiles, spécialement le fuel..

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont aidé à obtenir les résultats suivants:

- Rapport technique et économique sur les solutions en énergie solaire, l'installation des solutions en énergie solaire hors-réseau pour l'électrification rurale et plan d'électrification rurale durable pour Haïti
- Rapport de faisabilité technique et économique pour les Energies Renouvelables (ER) / hybride des applications rurale et urbaine.
- Etude technique et économique de faisabilité pour les petits projets hydrauliques
- Rapport technique et économique déterminant la demande et le transport des gaz naturels pour Haïti
- Analyse de préfaisabilité de l'import des gaz naturels avec pour objectif de substituer l'utilisation de l'électricité au diesel avec l'utilisation de gaz naturels
- Rapport identifiant le potentiel économique, technique, social et environnemental pour l'implémentation d'un cadre réglementaire en Haïti et un plan d'action d'énergie durable.
- Rapport identifiant les problèmes relatifs à la préparation d'un Projet de Politique pour l'Energie Electrique (EE), l'Energie Renouvelable et les questions d'électrification rurale et l'utilisation efficace des combustibles fossiles en Haïti.
- Rapport de recommandations des entités clés ciblés par le panel d'experts
- Manuel de promotion de l'énergie Renouvelable

16. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU PARC NATIONAL MACAYA – EN COURS

MONTANT	12.4 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	GEF (3.4m), FRH (9m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	1, 25 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	Décembre 2012
SECTEUR	Environnement
ENTITE PARTENAIRE	BID
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Environnement

RESULTATS A DATE

Le premier versement de la contribution du FRH à ce projet a été versé aux bénéficiaires finaux en Juin 2014. Bien qu'ils ne soient pas quantitatifs, le projet commence déjà à produire des inputs qui sont importants pour atteindre les résultats attendus :

- Trois opérateurs de la zone tampon du parc exécutent les activités agricoles et d'éducation environnementale.
- La délimitation physique du parc a été acceptée et établie.
- 41 gardiens de surveillance du parc ont été recrutés, formés et déployés dans l'espace tampon du Parc.
- Depuis Janvier 2014, plusieurs opérations de saisie de planches ont eu lieu dans la zone tampon du parc, menées conjointement entre la Police, la Justice et le Corps de surveillance du MDE.
- Plusieurs études sont effectivement mises en œuvre pour préparer (i) l'amélioration des routes rurales et (ii) la construction des infrastructures du parc.
- 500, 000 plantules ont été plantées pour restaurer le Parc National.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: L'objectif de ce projet est de créer le parc naturel de Macaya et réduire la dégradation rapide de l'environnement du bassin supérieur de la partie sud-ouest d'Haïti

17. PROGRAMME D'ETABLISSEMENT D'UN FONDS DE GARANTIE PARTIELLE DU CREDIT – RESTRUCTURÉ –EN COURS

MONTANT	95 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (12.5m); BID (20 m); BM (2.5m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0
DATE D'APPROBATION	27 août 2010
SECTEUR	Développement du Secteur Privé
ENTITE PARTENAIRE	BID
AGENCE D'EXECUTION	Fonds de Développement Industriel

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH à ce projet n'a pas encore été versée aux bénéficiaires finaux mais le projet a entrepris l'émission de garanties représentant l'équivalent de 3 millions de dollars environ pour huit moyennes entreprises et 245 micro-entreprises, concentrées dans 3 banques et garantissant 10.6 millions en prêts. Une évaluation informelle réalisée en février 2012 a aidé à déterminer qu'il n'était plus nécessaire d'émettre d'autres garanties. En conséquence, sur demande du Gouvernement, la BID a redirigé les efforts vers le développement de deux sous-programmes dans le cadre de ce projet (accélération des affaires et instrument de crédit agricole/instrument de capital crédit-bail) pour lesquels le reste des fonds seront utilisés en appui à la création d'emplois dans le secteur privé. L'objectif global de cette reformulation est d'appuyer le développement de petites entreprises productives en tant que source de croissance économique et de création d'emplois.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: L'objectif de ce projet était de contribuer à la réhabilitation du secteur productif haïtien, qui avait été négativement affecté par le tremblement de terre, en particulier les entreprises qui sont restées viables. Cet objectif devait être atteint par l'établissement d'un Fonds de Garantie Partielle de Crédit (FGPC) pour permettre à ces entreprises de se restructurer et d'acquitter leurs dettes bancaires, qu'elles ont été incapables d'honorer, et, en outre, faciliter leur accès continu au financement de la reconstruction.

En raison de la faible demande pour de nouvelles garanties par les banques commerciales, vu que la situation d'urgence s'est stabilisée, le gouvernement a demandé une reformulation des ressources non décaissés pour répondre aux besoins financiers et non financiers des petites entreprises et des petites exploitations agricoles. Cette restructuration a eu lieu à travers deux reformulations partielles.

1er reformulation partielle: Programme d'appui au développement productif ;

L'objectif de la reformulation du programme est d'appuyer le développement des entreprises de production à petite échelle comme source de croissance économique durable et la création d'emplois. Les objectifs spécifiques consistent à (i) développer des petites entreprises durables, principalement dans l'agro-industrie, le tourisme, et les chaînes de valeur industrielles grâce à des investissements stratégiques dans l'assistance technique, l'infrastructure de production et de financement; et (ii) améliorer l'accès à des biens d'équipement pour les entreprises de petite taille et les fermes.

Les fonds réorientés auront deux finalités : (i) compléter le Programme BID HA-L1068 (2827/GR-HA) par l'extension du programme pilote à un niveau national, ce qui permettra d'atteindre de plus grandes économies dans leur disposition, et un plus grand impact en termes de nombre d'entreprises ayant bénéficié de la création d'emploi (voir Matrice des Résultats); et (ii) mettre en œuvre un projet pilote pour étendre le crédit de bail pour les biens d'équipement

2è reformulation partielle:

Appui au Programme Pilote d'investissement Anchor. L'objectif de ce programme est d'encourager l'inclusion productive, financière et sociale de la population associée à des chaînes de valeur en facilitant l'investissement dans ces entreprises à travers des modalités de partenariat public-privé.

18. PROGRAMME DE CANTINES SCOLAIRES – EN COURS

MONTANT	15 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 15 millions de dollars
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	4, 51 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	29 avril 2014
SECTEUR	Education
ENTITE PARTENAIRE	Banque Mondiale
AGENCE D'EXECUTION	Banque Mondiale

RESULTATS A DATE

Les fonds du FRH ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Les données sur la fréquentation scolaire des élèves du cycle primaire des écoles publiques et privées ont été collectées en avril 2015. Elles serviront de base de référence de l'année scolaire 2015-2016 en cours.
- Les contrats pour la distribution de la nourriture dans 4 départements ont été signés pour un total de 252 écoles et plus de 93,000 élèves

DESCRIPTION DU PROGRAME

OBJECTIF: Ce projet complète et étend les activités du projet de cantines scolaires initié le 27 juillet 2006 par la Banque Mondiale. Il entre dans le cadre du projet Education pour Tous – Phase 2 qui est un projet de 70 millions de dollars approuvé en Décembre 2011. Le but de ce projet est de soutenir la Stratégie de la Reconstruction du Système Educatif à travers la mise en œuvre de programmes durables pour améliorer : (a) l'accès des populations sous-desservies, en particulier, à l'éducation primaire; (b) la qualité de l'enseignement primaire; et (c) la capacité institutionnelle dans le secteur de l'éducation du bénéficiaire. Ce projet comprend quatre (4) composantes :

- Composante 1 - Amélioration de l'accès à une éducation de qualité;
- Composante 2 - Appui à l'enseignement et l'apprentissage;
- Composante 3 - Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance;
- Composante 4 - Gestion de projet et suivi et évaluation.

19. APPUI BUDGETAIRE – RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET REFORME DU SECTEUR DU TRANSPORT– EN COURS

MONTANT	19 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (7m); BID (12m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	7 millions de dollar
DATE D'APPROBATION	13 Mai 2014
SECTEUR	Transport
ENTITE PARTENAIRE	BID
AGENCE D'EXECUTION	MEF, APN, MTPTC, UCE

RESULTATS A DATE

Le projet a réalisé :

- L'approbation et la publication du plan de renforcement institutionnel du secteur du transport
- La création d'une unité de maintenance et d'entretien pour le secteur du transport
- La création d'une cellule de sécurité routière
- La préparation et la publication de règlements pour les ports
- La publication d'un rapport financier indépendant pour l'APN (Autorité Portuaire Nationale).

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF:L'objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration de la qualité du transport en Haïti, en augmentant la compétitivité à travers : (i) le renforcement institutionnel et la modernisation du secteur routier et (ii) la réforme et la modernisation du secteur maritime.

Plusieurs mesures de réformes, prises comme actions prioritaires, doivent permettre de rendre la gestion du secteur plus transparente et plus efficace.

20. APPUI BUDGETAIRE – RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET REFORME DU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – EN COURS

MONTANT	29 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (14m); IDB (15m)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	14 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	13 Mai 2014
SECTEUR	Eau et Assainissement
ENTITE PARTENAIRE	BID
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances

RESULTATS A DATE

Le projet a présenté les résultats suivants :

- Le processus administratif en vue de doter la DINEPA d'un conseil d'Administration conformément à son statut de 2009 a été enclenché (lettre de désignation des membres du CA soumise au Président du Sénat)
- Le CTE de Ouanaminthe a été créé
- Une meilleure coordination entre les entités publiques œuvrant dans le domaine de l'assainissement (MSPP, MENFP, MICT, MDE)
- 16 des 19 conditions préalables ont été remplies. La réalisation des 3 dernières était prévue pour le mois de juillet 2014.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: L'objectif général de ce programme est d'améliorer la couverture en eau et assainissement en Haïti. L'objectif spécifique est d'accélérer le processus de réforme par l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement et de la performance du fournisseur de services.

Plusieurs mesures de réformes, prises comme actions prioritaires, doivent permettre de rendre la gestion du secteur plus transparente et plus efficace, en synergie avec les mesures prévues dans l'opération supervisée par la Banque mondiale dans le même secteur.

21. PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE – EDUCATION, EAU ET ASSAINISSEMENT– EN COURS

MONTANT	17.58 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 17.58 millions
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	17.34 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	5 Juin 2014
SECTEUR	Education, Eau et Assainissement
ENTITE PARTENAIRE	Banque Mondiale
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances

RESULTATS A DATE

Le projet a présenté les résultats suivants ;

- Publication d'un règlement du Gouvernement Haïtien, à travers le Ministère des Finances, exigeant des ministères techniques à présenter les prévisions annuelles de leurs dépenses mensuelles.
- Le gouvernement haïtien a : (i) établi un nouveau cadre réglementaire pour décentraliser l'accréditation des écoles privées et (ii) adopté une politique visant à créer un comité consultatif public-privé chargé de l'élaboration des critères d'accréditation.
- Le MENFP a adopté des règlements pour (i) la décentralisation de la collecte annuelle et la compilation des données de recensement des écoles du niveau des départements au niveau des directions et (ii) la publication des résultats dans l'annuaire des statistiques et au niveau des départements dans les 45 jours suivants la fin de l'année scolaire.
- Le MENFP a institutionnalisé la préparation et l'adoption d'un Plan d'Opération Annuel intégré dans le contexte des dépenses à moyen-terme.
- La Primature, a soumis au Sénat pour approbation la nomination des membres du Conseil d'Administration de la DINEPA en vue établir la structure administrative de cette dernière
- La DINEPA a élargi sa structure de contrôle du secteur de l'eau au-delà de la qualité de l'eau pour inclure la qualité de service et la couverture en eau, le suivi des actifs et le suivi des revenus.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: L'objectif de ce programme est de renforcer la transparence et les institutions pour la gestion du budget de l'éducation et de l'eau et de l'assainissement.

En particulier, l'opération prend en charge trois domaines de la stratégie du gouvernement pour la reconstruction et le développement, à savoir (a) la reconstruction territoriale en mettant l'accent sur les infrastructures, en particulier le secteur de l'eau et de l'assainissement; (b) la reconstruction sociale par la création des réseaux de centres de formation modernes; et (c) la reconstruction institutionnelle en mettant l'accent sur les fonctions essentielles du gouvernement en matière de gestion des finances publiques et de la surveillance.

22. PROJET DE LIGNE DE TRANSMISSION PELIGRE – EN COURS

MONTANT	20 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (16m) ; BID (4M en cours de validation)
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0
DATE D'APPROBATION	17 décembre 2014
SECTEUR	Infrastructure – Energie Electrique
ENTITE PARTENAIRE	BID
AGENCE D'EXECUTION	EDH / MTPTC

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH a été versée à l'entité partenaire et les activités sont en cours.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: Le projet de réhabilitation de la ligne Péligre – Port-au-Prince consiste à inspecter minutieusement la ligne afin de déceler toute anomalie pouvant entraîner une mise hors service de celle-ci, à redéfinir le tracé de la ligne en déplaçant les pylônes situés dans les zones à risque, à réévaluer le système de mise à la terre, à réaliser les études électriques et mécaniques, à préparer les plans détaillés pour faciliter les travaux de réparation et enfin à réaliser les travaux de réhabilitation de la ligne sous la supervision d'une Firme d'Ingénieurs–Conseils reconnue.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

1. Réhabiliter la ligne de transmission de 115 kilovolts (KV) de Péligre á Nouveau Delmas
2. Réduire les pertes et pannes sur la transmission
3. Minimiser l'impact environnemental et social

23. APPUI BUDGETAIRE – TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE ET MODERNISATION DU SECTEUR DE L'ENERGIE II – EN COURS

MONTANT	15 millions de dollars
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (3m), BID (12m) ;
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	3 millions de dollars
DATE D'APPROBATION	Juillet 2010
SECTEUR	Energie
ENTITE PARTENAIRE	BID
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances

RESULTATS A DATE

- La contribution du FRH a été versée à l'entité partenaire, et le projet est en cours.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OBJECTIF: L'objectif général de ce projet est de soutenir le gouvernement dans l'élaboration du cadre sectoriel de l'énergie qui contribuera à moderniser le secteur et augmenter la disponibilité et l'accessibilité à l'énergie de façon à satisfaire les besoins de la population et favoriser la compétitivité.

L'opération proposée est la troisième phase d'une série de trois opérations de subvention basée sur une politique établie selon une approche programmatique et qui fournira des ressources fongibles non remboursables en une seule tranche de 15 millions de dollars pour soutenir des réformes spécifiques (12 millions de dollars de dons de la BID et 3 millions de dollars du FRH).

Cette troisième phase soutient les actions engagées dans les première et deuxième phases et ajoute des conditions plus rigoureuses, en particulier sur la soumission au Parlement de la loi «Loi Pénalisant le vol de l'Électricité», ainsi que l'adoption des normes de gestion d'entreprise pour l'Electricité d'Haïti (EDH) de manière à favoriser la transparence et la gouvernance d'entreprise.

Les objectifs spécifiques de cette troisième opération sont: (i) de soutenir la capacité institutionnelle du gouvernement à définir une politique énergétique et effectuer la planification et la supervision du secteur de l'énergie; et (ii) transformer l'Electricité d'Haïti (EDH) en une société financière et opérationnelle viable.

Fromages prêts à être livrés aux distributeurs de la région de Thomazeau
Projet de Développement de la Production et de la Transformation de Lait

ANNEXE 3: SECRETARIAT DU FRH

M. MAMADOU L. DEME

De nationalité Sénégalaise, est l'Administrateur du Fonds, Il a la responsabilité de gérer toutes les activités du Secrétariat ainsi que le personnel. Mamadou a commencé sa carrière aux services du Trésor et du Budget du Ministère des Finances du Sénégal. Il a une expérience de près de 30 ans en gestion des finances publiques et de plus de dix ans en gestion de projets et fonds fiduciaires avec la Banque Mondiale, en Afrique et en Amérique Latine. Mamadou détient une Maitrise en Administration des Entreprises et en Administration Publique de l'Université de Dakar et un Master en Gestion du Transport Aérien de l'École de Commerce de Toulouse en France.

BERTROVNA B. GRIMARD

Une citoyenne Haïtienne est la Chargée de Communication du FRH. Elle est responsable de toutes les communications relatives au Fonds, de la coordination avec les partenaires et des relations avec la presse. Bertrovna a travaillé en Haïti en tant que Directeur du Marketing pour l'ONG PSI-Haïti, l'entreprise Comme Il Faut et la Comcel-Voilà, et comme consultant dans le secteur privé. Elle détient un MBA de l'Université de Miami en Floride.

MARTHE AGNES PIERRE

De nationalité Haïtienne, était l'Assistante Administrative du FRH avec la responsabilité d'assister le Secrétariat dans toutes les tâches administratives et budgétaires. Elle a 5 ans d'expérience dont 3 dans le Département des Ressources Humaines de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM). Elle a également travaillé à IMEDIS, une entreprise locale. Elle détient un diplôme de Secrétariat de Christ the King Secretarial School en Haïti.

JEAN YVES ST-DIC

Un citoyen Haïtien, est le Logisticien du FRH avec la responsabilité du transport et des technologies de l'information. Il a deux ans d'expérience avec la Banque Mondiale. Il a aussi travaillé à Sourire Rent-a-Car et Aproco. Jean Yves a un certificat en Sciences Informatiques de l'INUQUA, une université privée en Haïti.

Fonds de Reconstruction d'Haïti

Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti

Le programme de cantine scolaire permet aux 905 jeunes enfants de l'Ecole Jesus Enfant de Port-au-Prince de se nourrir quotidiennement : plat du jour : mais moulu et haricots, sauce de poisson et jus d'orange naturel.
Programme de cantine scolaire

Secrétariat du Fonds de Reconstruction d'Haïti
Ministère de la Planification
et de la Coopération Externe

387, route de Bourdon, Port-au-Prince
+(509) 3442 8385
info@haitireconstructionfund.org
www.haitireconstructionfund.org
www.fondsdereconstructionhaiti.org

Etats-Unis, Brésil, Canada, Norvège, France, Japon, Espagne, Australie, Nigéria, Oman, Colombie, Suède, Thaïlande, Banque Mondiale, Finlande, Irlande, Chypre, Lettonie, Estonie

PHOTO COUVERTURE

Plus de 500 000 arbres ont été plantés dans la zone tampon du parc Macaya. L'objectif est de créer un parc naturel et réduire la dégradation rapide de l'environnement de la zone
Protection de l'environnement du parc national Macaya